



SCHOULBUET

Année scolaire / Schuljahr

2015-2016

Ce bulletin est à garder précieusement pendant l'année scolaire 2015/2016

Diese Broschüre ist während des Schuljahrs 2015/2016 sorgfältig aufzubewahren

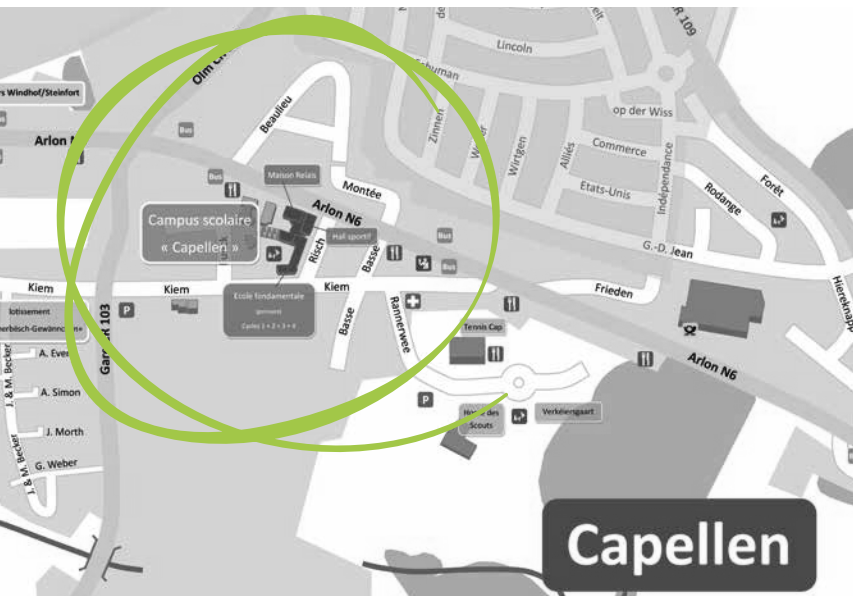
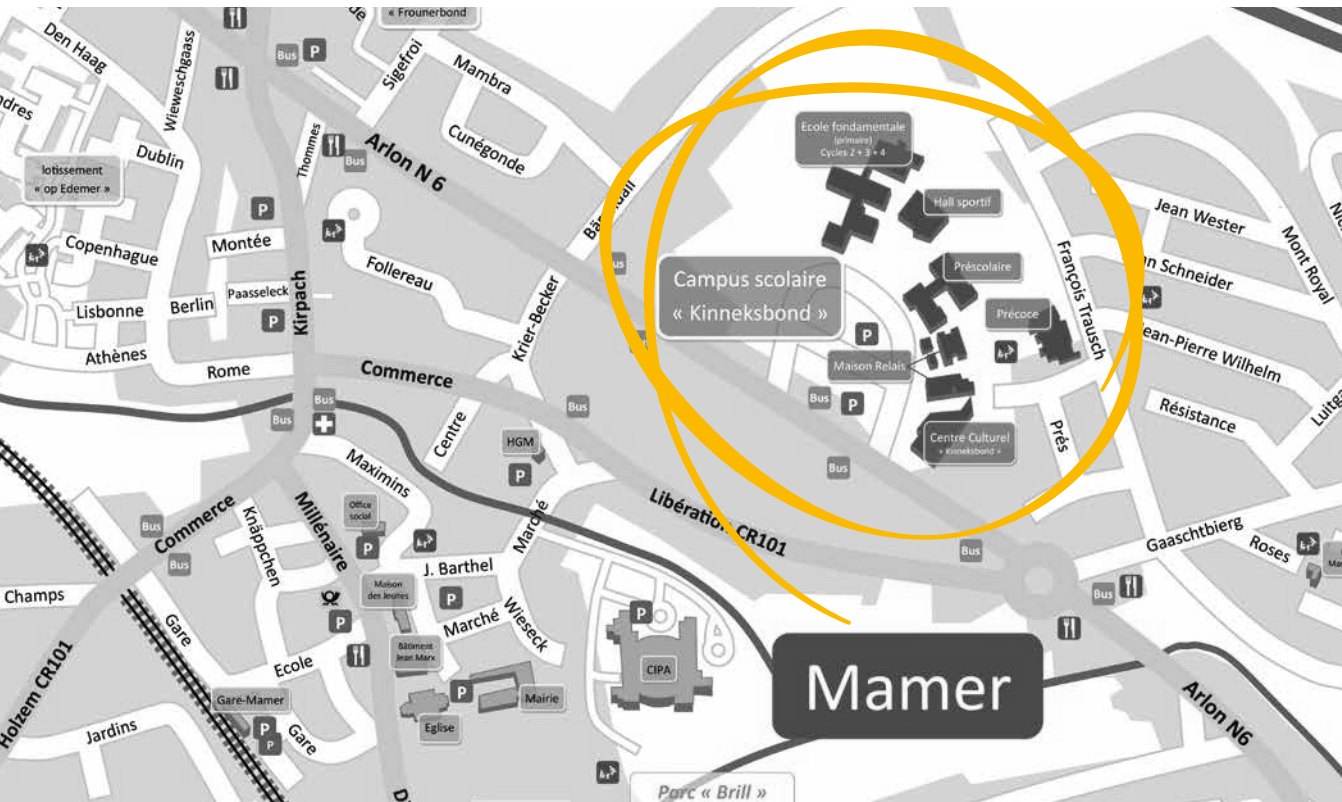
www.mamerschoulen.lu



Heart
EVER

Roan
9

MAMER CAPELLEN



Plans

Campus scolaire "Kinneksbond"
42, route d'Arlon | L-8210 Mamer

Ecole fondamentale Cycles 2+3+4 / Hall sportif / Ecole fondamentale Cycle 1 / Précoce / Maison relais / Centre culturel

Campus scolaire Capellen
45, route d'Arlon | L-8310 Capellen

Ecole fondamentale Cycles 1 + 2 + 3 + 4 / Hall sportif / Maison relais

Sommaire

Inhaltsverzeichnis

Plan des localités de Mamer et de Capellen <i>Plan der Ortschaften Mamer & Capellen</i>	02	Cours d'éducation physique et de natation & LASEP <i>Turn- und Schwimmunterricht & LASEP</i>	25	Chemin sécurisé vers l'école <i>Der sichere Schulweg</i>	48
Préface / <i>Vorwort</i>	05	Art à l'école	25	Pedibus	49
Campus Capellen & Précoce Mamer	06	ACTIVITES 2014-15	26	Transport scolaire (Bus) <i>Schultransport (Bus)</i>	50
ECOLE	07	Journée de l'arbre <i>Dag vum Bam</i>	27	PHOTOS DE CLASSES	53
Education Précoce Cycle 1 <i>Früherziehung</i>	08	Classes aventure et classes de neige <i>Erlebnis- und Schneeklassen</i>	28	Classes 2014/15 <i>Schulklassen 2014/15</i>	54
Enseignement Précolaire Cycle 1 <i>Vorschule</i>	10	Journée des sports <i>Schulsporttag</i>	30	PARTENAIRES	77
Ecole primaire Cycles 2 + 3 + 4 <i>Primärschule Zyklen 2 + 3 + 4</i>	12	Fête de la musique	32	Lycée Josy Barthel Mamer	78
CAI (Centre d'apprentissage individualisé)	16	Fairtrade-Laf	33	APEM & APECH	80
Accueil primo-arrivants	17	Fête de l'école <i>Schulfest</i>	34	INFOS	81
Bibliothèques scolaires <i>Schulbibliotheken</i>	18	Activités pédagogiques <i>Pädagogische Aktivitäten</i>	36	Equipe médico-socio-scolaire	82
Vivarium	20	ACCUEIL	39	Service pour enfants malades à domicile <i>Service Krank Kanner doheem</i>	82
Nos règles scolaires <i>Unsere Schulregeln</i>	21	Maisons relais Mamer et Capellen	40	Dispositifs d'aide <i>Hilfsdienste</i>	83
Représentants des parents d'élèves <i>D'Elterenvertreieder (Repama)</i>	22	Après-midi récréatifs <i>Fräizäitnomëtteger</i>	43	Vacances et jours fériés <i>Ferien und Feiertage</i>	85
		SECURITE / TRANSPORT	45	Informations et contacts <i>Nützlich und Kontakte</i>	86
PARASCOLAIRE	23	Rentrée des classes en toute sécurité <i>Schulbeginn in Sicherheit</i>	46		
Ecole de musique <i>Musikschule</i>	24				

Préface Vorwort



Photos:

- © Mamerschoulen
- © Gemeng Mamer
- © André Feyereisen (classes)



Mission accomplie !

La rentrée scolaire 2015 va sans doute marquer l'histoire de la commune de Mamer. Le 15 septembre prochain, les enfants de Capellen et Holzem vont retrouver leur nouvelle école en plein centre du chef-lieu du canton. Après trois années de construction et malgré les péripéties d'une faillite d'un constructeur – une nouvelle école, une « Maison relais » tout comme un complexe sportif ont vu le jour. Après quinze ans – mission accomplie !

Le « Kinneksbond » à Mamer doté lui-même d'un nouveau bâtiment pour l'éducation

précoce et le nouveau complexe scolaire à Capellen figurent sans doute parmi les infrastructures scolaires les plus prisées au Grand-Duché.

A partir de cet automne, plus ou moins 750 élèves vont fréquenter l'**Ecole fondamentale de la Commune de Mamer** sur le campus à Capellen et le campus « Kinneksbond » à Mamer.

Selon les besoins familiaux et professionnels des parents, environs 65% des enfants profiteront de l'accueil des « Maisons relais ».

Mis à part des infrastructures modernes, l'école d'aujourd'hui a besoin d'enseignants motivés. Ils jettent les bases de l'éducation et de la formation de nos enfants.

Je veux saisir l'occasion pour les remercier de leur travail quotidien.

Mais malgré tous les efforts déployés par le corps enseignant, les parents ne sont pas dispensés de leur obligation d'éducation et d'accompagnement de leur progéniture.

Après douze ans en tant que responsable du collège des enseignants, Georges Bové qui est apprécié par nous tous se

trouve dans la dernière ligne droite de sa carrière professionnelle. Assisté de Marc Thommes et de Christiane de la Hamette, l'équipe dirigeante autour de Georges Bové a bien fait tourner les rouages de notre école.

Un grand merci à Georges Bové pour ses compétences, son amabilité et son énorme savoir-faire.

A partir de la rentrée, Marc Thommes occupera la fonction de Président, assisté par les enseignantes Maryse Baden et Christiane de la Hamette. Je souhaite beaucoup de patience, d'habileté et de succès à la nouvelle équipe de la présidence du comité ainsi qu'à tous les membres du corps enseignant.

Nous tous, élèves, parents, enseignants, personnel des « Maisons relais », hommes et femmes politiques sommes obligés d'unir nos forces dans l'intérêt d'une bonne école. Je vous remercie de votre franche collaboration.

Meilleures salutations,
Gilles ROTH, Bourgmestre.

Der Kreis schließt sich

Der Schulbeginn 2015 ist für die Gemeinde Mamer historisch. Ab dem 15. September besuchen die Kinder aus den Capellen und Holzem wieder IHRE Schule im Herzen des Kantonalhauptortes. Nach dreijähriger Bauphase wuchs ein beachtlicher Bau entlang der Route d'Arlon empor. Dieser beherbergt modernste Infrastruktur für Schule und Maison Relais samt Sporteinrichtungen.

Mit der Fertigstellung des Schulcampus Capellen, sowie dem „Précoce“-Neubau und der Ausweitung der Maison Relais auf das bestehende „Précoce“-Gebäude auf dem Kinneksbond in Mamer schließt sich nach 15 Jahren der Kreis. Damals stellte sich die Politik die Frage: Welche sind die adäquatesten Schul- und Betreuungsstrukturen für unsere Kinder? Fazit heute: Ziel erreicht!

Auf eine gründliche Planung folgten etappenweise der Bau der Schulgebäude und die Schaffung zusätzlicher Betreuungsplätze in den beiden Maisons relais. In ihrer gewohnten Umgebung besuchen ab Herbst rund 750 Schüler

die Grundschule der Gemeinde Mamer – unterteilt auf den Schulcampus in Capellen und den Schulcampus „Kinneksbond“ in Mamer. Angepasst an die familiären und beruflichen Anforderungen der Eltern nehmen im Schnitt 65 Prozent der Schulkinder regelmäßig die Betreuung der Maisons relais in Anspruch.

Dennoch, kein (Bau-)Stein der Welt ist mit dem tüchtigsten Lehrpersonal aufzuwiegen. Unsere Lehrer und Erzieher legen den Grundstein für die Bildung und Weiterentwicklung unserer Kinder. Ihnen gebührt mein aufrichtiger Dank für ihren tagtäglichen Einsatz im Sinne einer optimalen Schulbildung. Dies entbindet die Mütter und Väter keineswegs von ihren erzieherischen Pflichten. Wie seit jeher liegt die Verantwortung für Fürsorge, Erziehung und Begleitung ihres Nachwuchses auch heute noch in den Händen der Eltern.

Nicht nur architektonisch erlebt die Grundschule der Gemeinde Mamer einen Tapetenwechsel. Nach zwölf Jahren als Verantwortlicher des Lehrerkollegiums befindet sich der allseits geschätzte Lehrer Georges Bové im Zieleinlauf seiner Lehrkarriere. Das Dreiergespann um Georges Bové, Marc Thommes und

Christiane de la Hamette zeichnete jahrelang verantwortlich für das einwandfreie Ineinandergreifen aller Räder im Uhrwerk der Schule. Meinen Dank an Herrn Georges Bové für seine Kompetenz, Jovialität und sein Fingerspitzengefühl.

Seit diesem Sommer bekleidet der bisweilen Beisitzende Marc Thommes das Amt des Präsidenten des Schulkomitees, flankiert von den Lehrerinnen Maryse Baden und Christiane de la Hamette. Dem neuen Präsidententeam inmitten des Schulkomitees, samt Lehrerstab, wünsche ich an dieser Stelle viel Geduld, Geschick und Erfolg.

Uns allen, Schülern, Eltern, Lehrern, Personal der „Maison relais“ und Politikern, obliegt es, unsere Kräfte im Interesse einer erfolgreichen Schule zu vereinen. Das sind wir den Kindern, dem Wertvollsten der Familie und des Landes, schuldig. Auf eine gute Zusammenarbeit und ein baldiges Wiedersehen!

*Mit freundlichen Grüßen,
Gilles ROTH, Bürgermeister.*



Campus Capellen & Précoce Mamer



Education précoce (Mamer)



Aire de jeux (Capellen)

Finì le chantier – Que l'école commence

A peine cinq ans après la démolition de l'ancienne école à Capellen, un bâtiment flambant neuf respandit au centre de la capitale cantonale. Au bout de trois ans de travaux, un nouveau complexe scolaire moderne a vu le jour comprenant six salles de classe du cycle 1 et douze salles de classe pour les cycles 2-4. Des salles de classe annexes pour le « Team-teaching », un hall sportif ainsi qu'un bâtiment abritant la Maison relais complètent le campus pour les élèves de Capellen et de Holzem. Par ailleurs, les capacités de l'école et de la Maison relais au campus « Kinneksbond » de Mamer ont été augmentées. Le long de la rue François Trausch un nouveau bâtiment avec huit salles de classe a été construit pour abriter l'éducation précoce et l'enseignement préscolaire. Les salles de classe existantes de l'éducation précoce sont intégrées dans les activités de la Maison relais.

Ende der Baustelle – Die Schule kann beginnen

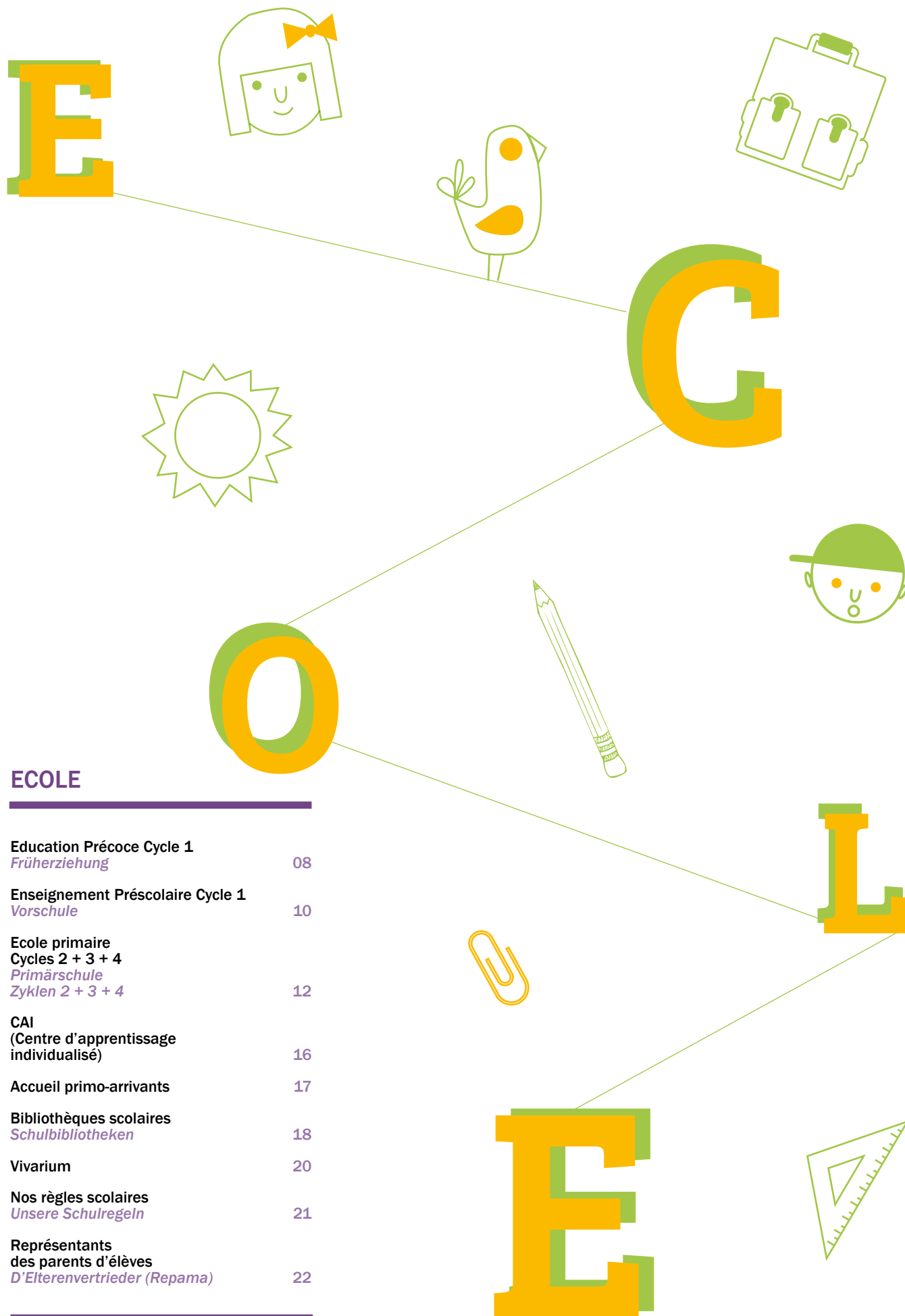
Knapp fünf Jahre nach dem Abriss der alten Schule in Capellen erstrahlt der Neubau der Schule inmitten des Kantonshauptorts in neuem Glanz. In nur drei Jahren Bauzeit entstand ein hochmoderner Schulkomplex mit sechs Klassensäle für den Zyklus 1 und zwölf Säle für die Zyklen 2-4. Säle für das „Teamteaching“, eine Sporthalle und eine Maison relais vervollständigen den Campus für die Schulkinder aus den Ortschaften Capellen und Holzem. Derweil wurden die Kapazitäten der Schule und der Maison relais auf dem Campus „Kinneksbond“ in Mamer erweitert. Angrenzend an die Rue François Trausch entstanden acht neue Klassensäle für die Früherziehung und den Vorschulunterricht. Das ursprüngliche „Précoce“-Gebäude wird fortan von der Maison relais genutzt.



Hall Sportif (Capellen)



Salle de classe
(Capellen)



ECOLE

Education Précoce Cycle 1 <i>Früherziehung</i>	08
Enseignement Préscolaire Cycle 1 <i>Vorschule</i>	10
Ecole primaire Cycles 2 + 3 + 4 <i>Primärschule</i> <i>Zyklen 2 + 3 + 4</i>	12
CAI (Centre d'apprentissage individualisé)	16
Accueil primo-arrivants	17
Bibliothèques scolaires <i>Schulbibliotheken</i>	18
Vivarium	20
Nos règles scolaires <i>Unsere Schulregeln</i>	21
Représentants des parents d'élèves <i>D'Elterenvertreider (Repama)</i>	22

Ecole Fondamentale Cycle 1

1) L'ÉDUCATION PRÉCOCE

Chaque enfant ayant trois ans révolus au 1^{er} septembre 2015 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce. L'inscription qui est gratuite doit se faire pour un minimum de 3 demi-journées par semaine (dont au moins un après-midi). La Commune de Mamer organisera une deuxième rentrée pour l'éducation précoce après le congé de Noël pour les enfants qui auront atteint l'âge de trois ans entre le 01/09/2015 et le 31/12/2015. L'inscription de ces enfants dépend de la disponibilité des plages libres.

La fréquentation de l'éducation précoce n'est pas obligatoire. Elle permet cependant aux enfants de prendre contact de façon ludique avec d'autres enfants. Dès la petite enfance, qui constitue une phase de développement intense, il convient de préparer les enfants à une vie d'autonomie, de découvertes et d'apprentissages tout au long de la vie. Par le contact avec les autres, l'enfant peut développer ses capacités langagières, communicatives et sociales, physiques et motrices, affectives et cognitives. Suivant le règlement ministériel, le transport scolaire de l'éducation précoce n'est pas assuré par la commune.

RENTREE SCOLAIRE :

Mardi 15 septembre 2015

HORAIRES :

le matin de 7h55 à 11h30,
l'après-midi de 14h00 à 16h00,
à l'exception des mardis et jeudis après-midi.

Il n'y a pas de cours les samedis.



Contact (Mamer & Capellen) :

president@mamerschoulen.lu
T. 26395-600

1) DIE FRÜHERZIEHUNG

Jedes Kind, das am 1. September 2015 drei Jahre alt ist, kann in eine Klasse der Früherziehung aufgenommen werden. Die Einschreibung erfolgt für mindestens drei halbe Tage (davon mindestens einen Nachmittag) und ist gratis. Nach den Weihnachtsferien findet eine zweite Einschulung statt für die Kinder, die zwischen dem 01/09/2015 und dem 31/12/2015 drei Jahre alt werden. Die Einschreibung dieser Kinder erfolgt auf Basis der freien Kapazitäten. Der Besuch der Früherziehung ist nicht obligatorisch. Er ermöglicht den Kindern jedoch auf spielerische Weise andere Kinder kennen zu lernen. Ab der frühen Kindheit, die eine intensive Entwicklungsphase darstellt, sollen die Kinder auf ein Leben voller Autonomie, Entdeckungen und Erlernen vorbereitet werden. Durch den Kontakt mit anderen Kindern können sie ihre sprachlichen, kommunikativen und sozialen, physischen und motorischen, affektiven und kognitiven Fähigkeiten entwickeln.

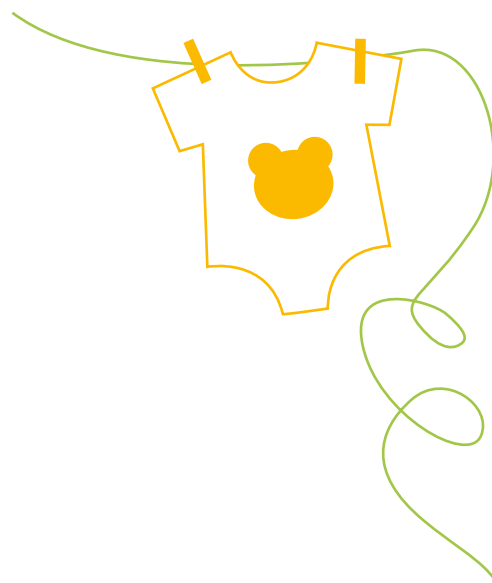
Laut ministerieller Verordnung wird bei der Früherziehung kein Schultransport von der Gemeinde gewährleistet.

SCHULANFANG:

Dienstag 15. September 2015

SCHULZEITEN:

Morgens: von 7.55 bis 11.30 Uhr,
Nachmittags: von 14.00 bis 16.00 Uhr
außer an den Dienstag- und
Donnerstagnachmittagen.
Samstags ist schulfrei.





Chers parents, merci de bien vouloir respecter les heures de début et de fin des cours, si vous assurez vous-mêmes le transport de vos enfants.

Liebe Eltern, wir bitten Sie die Schulzeiten einzuhalten, falls Sie Ihre Kinder selbst zur Schule bringen oder abholen.



Les cours des classes précoces débutent à 7h55 le matin. Les élèves sont surveillés par les enseignants les dix minutes qui précèdent et les dix minutes qui suivent l'horaire de la classe. La « Maison relais » prend en charge les enfants en dehors des heures de classe pendant les plages de 7h00 à 19h00. Les inscriptions respectives se feront exclusivement à la « Maison relais ».

Der Unterricht der Früherziehung beginnt um 7.55 Uhr. Die Kinder werden 10 Minuten vor Schulbeginn und 10 Minuten nach Schulschluss beaufsichtigt. Für die weitere Betreuung der Kinder zwischen 7.00 und 19.00 Uhr und außerhalb des Unterrichts ist die „Maison relais“ zuständig. Diesbezügliche Einschreibungen können ausschließlich in der „Maison relais“ vorgenommen werden.

L'éducation précoce : enseignantes, éducateurs et classes

Die Früherziehung : Lehrerinnen, Erzieher und Klassen

MAMER
CAPELLEN

KLASSE A

CLASSE A

Lehrerin
Erzieherin

Titulaire
Éducatrice

MORBY Anouk
ZAHLES Tanja

Tél.: 26395-305

KLASSE B

CLASSE B

Lehrerin
Erzieherinnen

Titulaire
Éducatrices

ESCHETTE Anne-Marie
DAUPHIN Sandy / GRIESER Bianca

Tél.: 26395-308

KLASSE C

CLASSE C

Lehrerin
Erzieherin

Titulaire
Éducatrice

BRAUN Nancy
KREMER Claudine

Tél.: 26395-307

KLASSE D

CLASSE D

Lehrerin
Erzieherinnen

Titulaire
Éducatrices

WEYDERT Françoise
WELBES Stéphanie / HOSCHEID Sandy

Tél.: 26395-732

KLASSE E

CLASSE E

Lehrerin
Erzieher

Titulaire
Éducateur

WITRY Catherine
WULFF Christian

Tél.: 26395-733

2) L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus au 1^{er} septembre 2015 doit suivre l'éducation préscolaire. L'enseignement préscolaire est organisé d'après le principe de groupes mixtes, c'est-à-dire que chaque classe accueille des enfants de la première et des enfants de la deuxième année de l'éducation préscolaire. Ce système favorise la communication et les apprentissages sociaux, il augmente les possibilités d'imitation, d'entraide et de coopération entre enfants d'âges différents.



Contact (Mamer & Capellen) :

president@mamerschoulen.lu
T. 26395-600

RENTREE SCOLAIRE :

Mardi 15 septembre 2015

HORAIRES :

Le matin de 7h55 à 11h30, l'après-midi de 14h00 à 16h00, à l'exception des mardis et jeudis après-midi. Il n'y a pas de cours les samedis.



2) DER VORSCHULUNTERRICHT

Jedes Kind, das am 1. September 2015 vier Jahre alt ist, muss den Vorschulunterricht besuchen. Der Vorschulunterricht wird nach dem Prinzip der gemischten Gruppen organisiert, das bedeutet, dass in jeder Klasse Kinder aus dem ersten und aus dem zweiten Spielschuljahr sind. Dieses System fördert die Kommunikation und den sozialen Lernprozess, es erhöht die Möglichkeiten der Imitation, der Unterstützung und der Zusammenarbeit zwischen Kindern verschiedenen Alters.

SCHULANFANG:

Dienstag 15. September 2015

SCHULZEITEN:

Morgens: von 7.55 bis 11.30 Uhr,
Nachmittags: von 14.00 bis 16.00 Uhr
außer an den Dienstag- und
Donnerstagnachmittagen.
Samstags ist schulfrei.



Chers parents, merci de bien vouloir respecter les heures de début et de fin des cours, si vous assurez vous-mêmes le transport de vos enfants.

Liebe Eltern, wir bitten Sie die Schulzeiten einzuhalten, falls Sie Ihre Kinder selbst zur Schule bringen oder abholen.



Les cours des classes de préscolaire débutent à 7h55 le matin.

Les élèves sont surveillés les dix minutes qui précèdent l'heure fixée pour le commencement de la classe et les dix minutes qui suivent la fin de la classe. La « Maison relais » prend en charge les enfants en dehors des heures de classe pendant les plages de 7h00 à 19h00. Les inscriptions respectives se font exclusivement à la « Maison relais ».

Der Vorschulunterricht beginnt um 7.55 Uhr.

Die Kinder werden 10 Minuten vor Schulbeginn und 10 Minuten nach Schulschluss beaufsichtigt. Für die weitere Betreuung der Kinder ist die „Maison relais“ zwischen 7.00 und 19.00 Uhr und außerhalb des Unterrichts zuständig. Diesbezügliche Einschreibungen können ausschließlich in der „Maison relais“ vorgenommen werden.

L'enseignement préscolaire : enseignantes et classes

Der Vorschulunterricht: Lehrerinnen und Klassen

**MAMER
CAPELLEN**

CLASSE / KLASSE	TITULAIRE / KLASSENLEHRERIN	TEL.
A	DE LA HAMETTE Christiane	26395-407
B	DARNÉ Natalie	26395-406
C	COLLÉ Liette / LEHNERS Audrey	26395-405
D	FELLER Michèle	26395-404
E	ZEIEN Taiga	26395-408
F	PERL Michèle	26395-402
G	PEZZOLI Cristina	26395-409
H	LANNERS Caroline	26395-403

CLASSE / KLASSE	TITULAIRE / KLASSENLEHRERIN	TEL.
I	STRAUS Annick / WELTER Françoise	26395-742
J	PEZZOLI Leslie / CASEL Fabienne	26395-743
K	SCHOLTES Nathalie	26395-739

Autres tâches d'enseignement

**MAMER
CAPELLEN**

DA SILVA PINTO Célia
FANDEL Mireille
PHILIPP Monique

PUNDEL Bernadette
SCHEER Patty
WOJSISCHOWSKI Serge

Ecole Primaire Cycles 2 + 3 + 4



Les deuxième, troisième et quatrième cycles de l'enseignement fondamental comprennent les domaines de développement et d'apprentissage suivants :

1. l'alphabétisation, les langues allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que l'ouverture aux langues ;
2. les mathématiques ;
3. l'éveil aux sciences et les sciences humaines et naturelles ;
4. l'expression corporelle, la psychomotricité, les sports et la santé ;
5. l'éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, les arts et la musique ;
6. la vie en commun et les valeurs enseignées à travers l'éducation morale et sociale ou l'instruction religieuse et morale.

.....

RENTREE SCOLAIRE :

Mardi 15 septembre 2015

HORAIRES :

Le matin de 7h55 à 12h00
l'après-midi de 14h00 à 16h00,
à l'exception
des mardis et jeudis après-midi.
Il n'y a pas de cours les samedis.

.....

SCHULANFANG:

Dienstag 15. September 2015

SCHULZEITEN:

*Morgens: von 7.55 bis 12.00 Uhr
Nachmittags: von 14.00 bis 16.00 Uhr,
außer an den Dienstag- und
Donnerstagnachmittagen.
Samstags ist schulfrei.*

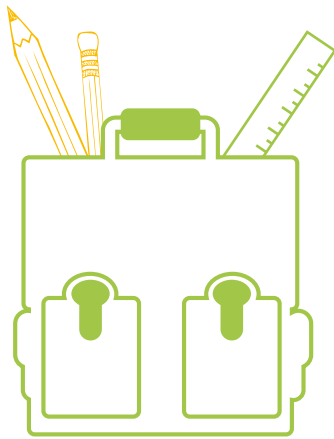
**Contact
(Mamer & Capellen) :**

president@mamerschoulen.lu
T. 26395-600



Chers parents, merci de bien vouloir respecter les heures de début et de fin des cours, si vous assurez vous-mêmes le transport de vos enfants.

Liebe Eltern, wir bitten Sie die Schulzeiten einzuhalten, falls Sie Ihre Kinder selbst zur Schule bringen oder abholen.



Les élèves sont surveillés les dix minutes qui précèdent l'heure fixée pour le commencement de la classe et les dix minutes qui suivent la fin de la classe. La « Maison relais » prend en charge les enfants en dehors des heures de classe pendant les plages de 7h00 à 19h00. Les inscriptions respectives se feront exclusivement à la La « Maison relais ».

Heures de consultation pour parents

Au début de l'année scolaire, les titulaires de classe inviteront les parents d'élèves à des réunions d'information communes. Dans ce cadre, les titulaires donneront des précisions quant à l'organisation des cours ainsi qu'au fonctionnement des consultations pour parents.

Die Kinder werden 10 Minuten vor Schulbeginn und 10 Minuten nach Schulschluss beaufsichtigt. Für die weitere Betreuung der Kinder ist die „Maison relais“ zwischen 7.00 und 19.00 Uhr und außerhalb des Unterrichts zuständig. Diesbezügliche Einschreibungen können ausschließlich in der „Maison relais“ vorgenommen werden.

Beratungsstunden für die Eltern

Am Anfang des Schuljahres finden gemeinsame Informationsversammlungen für die Eltern in allen Klassen statt. Dabei informieren die Lehrer die Eltern über den Ablauf des Unterrichts und geben Auskunft zu den Elternsprechstunden.



Enseignants et classes Lehrer und Klassen



Cycle 2 Cycle 2.1

CLASSE / KLASSE	TITULAIRE / KLASSENLEHRERIN	TEL.
A	TAPPELLA Pascale / SCHMIT Stéphanie	26395-608
B	GILLEN Patrice	26395-609
C	JUNGBLUTH Eric	26395-606
D	COLLÉ Corinne	26395-611
CLASSE / KLASSE	TITULAIRE / KLASSENLEHRERIN	TEL.
E	LEPAGE Guy	26395-707
F	JEMMING Sandy / BINTENER Stéphanie	26395-705

Cycle 2.2

CLASSE / KLASSE	TITULAIRE / KLASSENLEHRERIN	TEL.
A	CARIER Tom	26395-612
B	FELLER Carole / DOCKENDORF Lisy	26395-616
C	BRUCHER Anne	26395-615
D	SIMON Anouk	26395-614
CLASSE / KLASSE	TITULAIRE / KLASSENLEHRERIN	TEL.
E	NEIENS Gilles	26395-702

Cycle 3 Cycle 3.1



CLASSE / KLASSE	TITULAIRE / KLASSENLEHRERIN	TEL.
A	OLINGER Luc	26395-623
B	REUTER Danièle	26395-626
C	FRIESEISEN Carole	26395-628
D	SERVAIS Daisy	26395-625
CLASSE / KLASSE	TITULAIRE / KLASSENLEHRERIN	TEL.
E	WAGNER Lynn	26395-721
F	SOMMAVILLA Carole	26395-719

Cycle 3.2

CLASSE / KLASSE	TITULAIRE / KLASSENLEHRERIN	TEL.
A	MARX Marcelle	26395-629
B	LEPAGE Laurent	26395-631
C	BOUR Christian	26395-632
D	BREDEN Tanja	26395-633
CLASSE / KLASSE	TITULAIRE / KLASSENLEHRERIN	TEL.
E	FRATONI Nathalie	26395-724

Cycle 4 Cycle 4.1

CLASSE / KLASSE	TITULAIRE / KLASSENLEHRERIN	TEL.
A	CASOLI Daniel	26395-650
B	DECKER Julie	26395-648
C	SAYED Amira	26395-653
CLASSE / KLASSE	TITULAIRE / KLASSENLEHRERIN	TEL.
E	HEIN Joëlle	26395-714
F	STILETTO Mike	26395-713

Cycle 4.2

CLASSE / KLASSE	TITULAIRE / KLASSENLEHRERIN	TEL.
A	WEYDERT Gast / BOVÉ Julie	26395-660
B	GLODT Bianca	26395-663
C	SEIWERATH Emmanuelle	26395-658
D	KAUTH Carole	26395-665
CLASSE / KLASSE	TITULAIRE / KLASSENLEHRERIN	TEL.
E	DZIADEK Anja	26395-718
F	GIANNINI Giovanna	26395-716

Autres tâches d'enseignement

BADEN Maryse
BOVÉ Georges
BRAAS Gilles
ELCHEROTH Sylvie

FEYEREISEN Bob
GLESENER Gilles
MEYER Cathy
SCHMIT Christine

SPIELMANN Sandy
THOMMES Marc
TURMES Simone
WATGEN Romaine

Education physique

BOUCHÉ Martine
GREIVELDINGER Claude
HEUSCHLING Simone

Enseignement religieux

DIEDERICH Monique
FABER Madeleine
SCHMIT Annick

Enseignement moral et social

MAY Nadine
WAGNER Nathalie

Educatrices graduées

RODRIGUEZ Silvia
WELTER Véronique

CAI

Le centre d'apprentissages individualisés

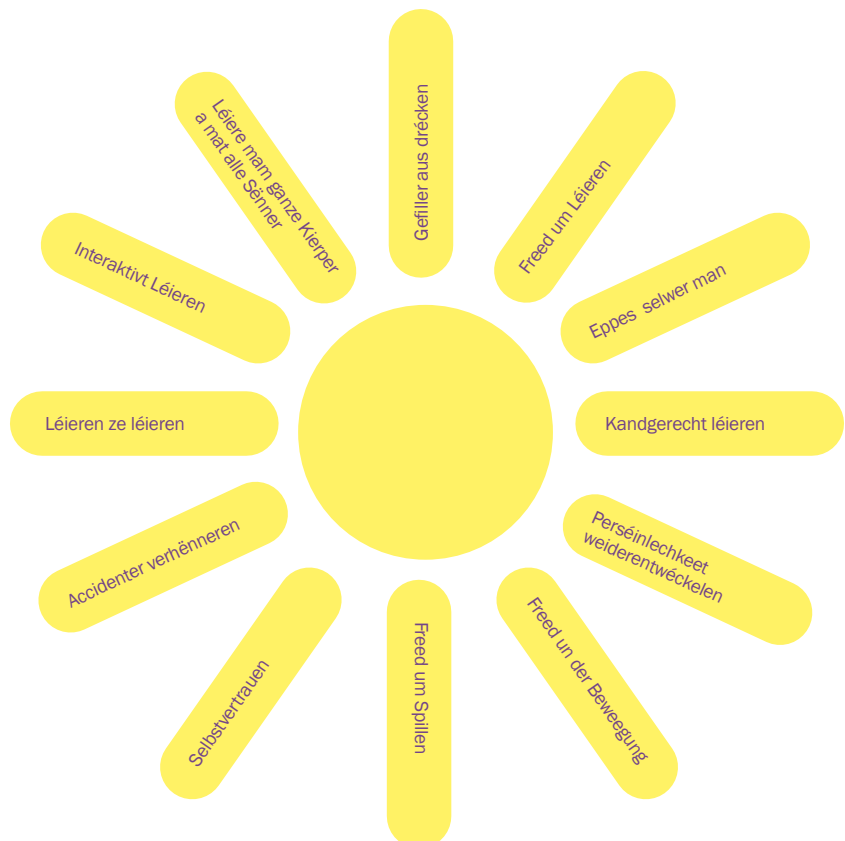
Au cycle 1 le CAI travaille avec une approche globale d'après laquelle tout apprentissage est aussi bien lié au corps de l'enfant qu'à son niveau intellectuel.

Un appui approfondi et spécialisé dans le domaine de la motopédagogie crée des conditions optimales pour développer les compétences sensorielles, motrices et cognitives et de préparer ainsi les enfants de manière optimale aux processus d'apprentissages du cycle 2.



Das Zentrum für individualisiertes Lernen

Das CAI des Zyklus 1 arbeitet mit einem ganzheitlichen Konzept wonach jeder Lernprozess sowohl mit dem Körper des Kindes als auch mit seinen intellektuellen Fähigkeiten verbunden ist. Eine umfassende und spezialisierte Betreuung auf dem Gebiet der Motopädagogik schafft optimale Voraussetzungen, um sensorische, motorische und kognitive Fähigkeiten zu entwickeln und um somit die Kinder optimal auf die Lernprozesse des Zyklus 2 vorzubereiten.



Accueil primo-arrivants

Cours d'appui pour les primo arrivants

La structure de l'accueil primo-arrivants est destinée à aider les enfants nouvellement arrivés au pays qui ne maîtrisent aucune ou au plus une des trois langues de l'enseignement fondamental. Ces enfants sont inscrits dans une classe d'attache et bénéficient d'un enseignement des langues au cours d'accueil dans le cadre de l'horaire normal. Des enseignantes spécialement formées prennent en charge les enfants pendant une période allant de quelques mois à plusieurs années. Leur cours de langues est fondé sur une approche interactive. Le but est de permettre aux enfants de se repérer dans leur nouvel environnement, de communiquer dans la nouvelle langue et d'apprendre suffisamment bien cette langue pour pouvoir suivre les cours réguliers dans leur classe d'attache. Pendant la phase de transition, les enseignantes d'accueil soutiennent encore ponctuellement les enfants pour faciliter l'intégration complète dans leur classe.

Förderkurse für die Neankömmlinge

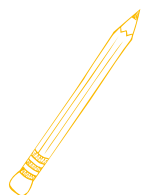
Die Struktur für die Begleitung von Neankömmlingen richtet sich an Kinder, die erst seit kurzem hierzulande leben und die keine oder nur eine der drei gängigen Sprachen in der Grundschule beherrschen. Diese Schulkinder gehören einerseits einer Schulklasse an und werden zudem während des regulären Schulunterrichts durch eine gezielte Sprachförderung unterstützt. Speziell dafür ausgebildete Lehrer fördern die Neankömmlinge mehrere Monate bis hin zu mehreren Jahren. Dieser

Sprachunterricht fußt auf einem interaktiven Ansatz. Die Schüler sollen sich in ihrer neuen Umgebung zurechtfinden sowie die neue Sprache ausreichend erlernen. Damit können sich auszudrücken und dank der neu erlernten Sprechkenntnisse dem Schulunterricht in ihrer Klasse folgen. Während der Eingewöhnungsphase steht die Lehrperson aus dem „Accueil“ den Schülern für die Integration in ihre Klasse sporadisch zur Seite.



123

BENVENUTO



WELCOME

BIENVENIDOS



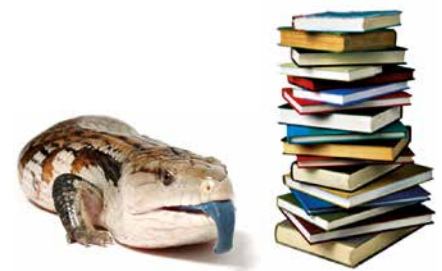
Bibliothèques scolaires Schulbibliotheken

À partir de l'année scolaire 2015-2016, en plus de la bibliothèque à Mamer-Kinneksbond, une nouvelle bibliothèque sera disponible à l'école de Capellen. Les élèves des deux écoles pourront emprunter des livres dans les deux bibliothèques. Celles-ci regrouperont à ce moment presque 10.000 livres, dont 500 livres audio. Tous les livres sont répertoriés sur support électronique. L'offre n'englobe pas seulement des recueils de lecture et des livres à thèmes pour des enfants des cycles 2 à 4, mais s'adresse également aux

enfants de 3 à 6 ans du cycle 1. À côté des livres illustrés allemands on trouve également des livres français, portugais et anglais, afin de permettre aux parents de lire à leurs enfants des histoires dans leur langue maternelle. Sur www.mamerschoulen.lu les élèves, les parents et les enseignants peuvent s'informer sur l'offre actualisée. Vu l'importance des parents dans l'éveil à la lecture, la bibliothèque de Mamer est également ouverte en dehors des heures de cours.

« Vivario-Biblio-croissant 2015 »

(Bibliothèque & Vivarium)
Samedi 14 novembre 2015
10h30 - 12h00

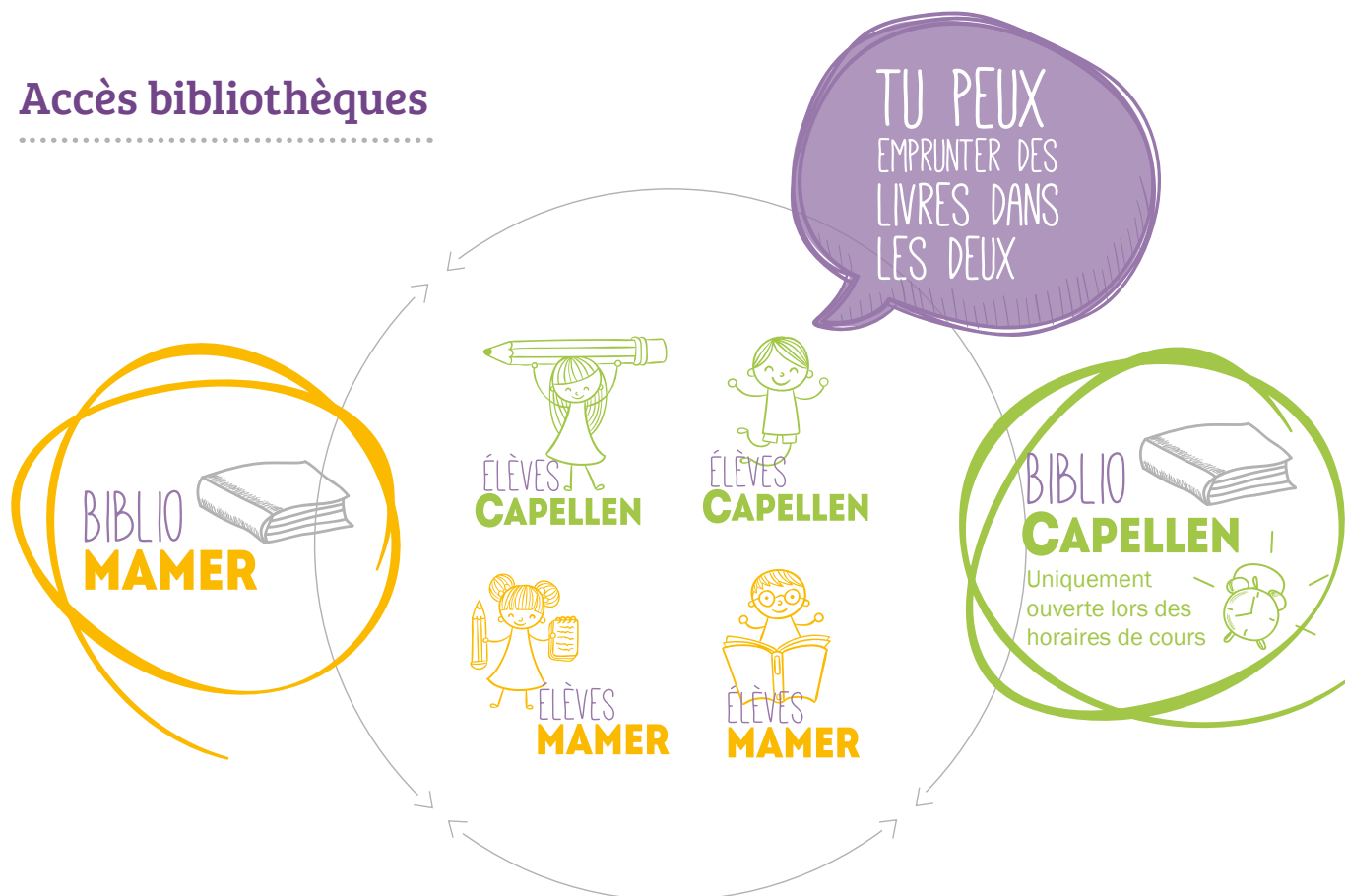


Vom Beginn des Schuljahres 2015-2016 an ist, zusätzlich zur Bibliothek in Mamer-Kinneksbond, eine neue Bibliothek in der Schule in Capellen in Betrieb. Schüler aus den beiden Schulen können Bücher in den beiden Bibliotheken ausleihen. Diese enthalten dann fast 10.000 Bücher darunter auch 500 Hörbücher. Alle Bücher sind elektronisch erfasst. Das Angebot umfasst nicht nur Lese- und Sachbücher für Kinder der Zyklen 2 – 4, sondern richtet sich auch an die 3 – 6-jährigen des Zyklus 1.

Neben den deutschsprachigen Bilderbüchern sind auch französische, portugiesische und englische Bücher vorhanden, um es allen Eltern zu ermöglichen, ihren Kindern in der jeweiligen Muttersprache vorzulesen. Auf www.mamerschoulen.lu können Schüler, Eltern und Lehrer sich über den Bibliotheksbestand informieren. Angesichts der zentralen Rolle des Elternhauses bei der Leseförderung ist die Bibliothek in Mamer auch außerhalb der offiziellen Schulzeit geöffnet.



Accès bibliothèques



MAMER

Les bibliothécaires / Die Bibliothekare

Carier Tom (Mamer)

tom.carier@mamerschoulen.lu
Tél.: 26 395-635

Heuschling Simone (Capellen)

simone.heuschling@mamerschoulen.lu
Tél.: 26 395-708

Heures d'ouverture de la bibliothèque de Mamer pour parents et élèves en 2015/2016 :

Lundi : 13h00 – 14h00
Mercredi : 16h00 – 17h00
Samedi : 13h45 – 16h15

Pendant les vacances scolaires
la bibliothèque de Mamer est
ouverte les samedis suivants
de 13h45 à 16h15 :

Vacances de Noël
26 décembre

Vacances de Pâques
2 avril

Vacances d'été
**16 juillet / 6 août /
20 août / 3 septembre**

Tous les élèves (excepté ceux des
cycles 4.2) peuvent donc emprunter
des livres pendant les vacances
scolaires d'été.

Öffnungszeiten der Bibliothek in Mamer für Kinder und Eltern 2015/2016:

Montag: 13.00 – 14.00 Uhr
Mittwoch: 16.00 – 17.00 Uhr
Samstag: 13.45 – 16.15 Uhr

Während den Ferien hat die Bibliothek
in Mamer an folgenden Samstagen
von 13.45 – 16.15 Uhr geöffnet:

Weihnachtsferien
26. Dezember

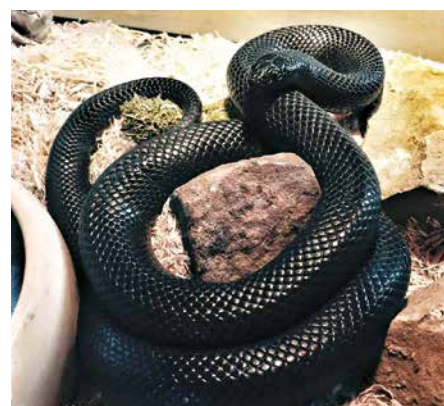
Osterferien
2. April

Sommerferien
**16. Juli / 6. August /
20. August / 3. September**

Alle Schüler (außer Zyklus 4.2)
können auch über die Sommerferien
hinweg Bücher ausleihen.



Vivarium



Am Vivarium bidde mer de Kanner vum Cycle 1 bis de Cycle 4 Workshops mat Déieren aus ferne Länner un. Den Inhalt an d'Methode vun dese Workshops sinn dem Alter vun de jeweilige Klassen ugepasst. D'Kanner léiere verschiddenen Sorten Déiere kennen, d'äerfen se genau ukucken, deelweis upaken oder fiddere. Mat Hëllef vu Beobachtungen, Informatiounen, klengen Experimenter, Mikroskopie, Spiller an Dokumentatioun kréien d'Schüler en Abléck an d'Liewen an d'Verhaltensweis vun desen Déieren an hir Liewensraim a kënne Réckschlëss zéien, respektiv Verknüpfungen erkennen zu aneren Sorten, Klassifizéierungen oder Verhaltensweisen aus dem Déiereräich.



Vivarium TV op
www.mamerschoulen.lu
www.facebook.com/vivariummamer



Nos règles scolaires

Unsere Schulregeln

(élaborées par le groupe PRS – enseignants, Repama, Maison relais)

Règles générales pour enfants

- Je suis à l'heure pour le début du cours.
- Je respecte les consignes des éducateurs et des instituteurs.
- Je ne salis ni les bâtiments scolaires, ni la cour de récréation, ni le bus.
- Je ne fais pas de mal intentionnellement.
- Je n'endommage rien.
- J'apporte des collations et des boissons saines.
- Je range mon cartable et je fais attention à mes vêtements.
- Je laisse à la maison les appareils électroniques et tout objet dangereux.
- Je suis calme, je marche lentement, je ne joue pas avec un ballon dans les bâtiments scolaires, ni dans le bus.
- Je ne joue pas à l'intérieur sans autorisation, surveillance.

Règles générales pour parents

- Nous veillons à ce que notre enfant respecte les horaires scolaires.
- En cas de maladie nous informons le personnel enseignant avant le début des cours.
- Nous enseignons à notre enfant le respect d'autrui et les règles élémentaires de bonne conduite.
- Nous soutenons notre enfant dans son travail scolaire et créons un cadre favorable à son apprentissage à la maison.
- Nous veillons à ce que notre enfant dispose du matériel scolaire nécessaire au bon fonctionnement du cours.
- Nous contrôlons les devoirs à domicile.
- Nous transmettons une approche positive envers l'école.
- Nous sommes à l'écoute des

enseignants et nous les soutenons dans leur démarche pédagogique.

- Nous acceptons les règles disciplinaires de l'école et, en cas de non-respect les sanctions décidées.
- Nous veillons à ce que notre enfant ait une collation saine.



(ausgearbeitet von der PRS Gruppe – Vertreter der Lehrer, der Repama und der Maison relais)

Allgemeine Regeln für die Kinder

- Ich erscheine pünktlich zum Unterricht.
- Ich befolge die Anweisungen des Aufsichtspersonals und der Lehrer.
- Ich halte die Schulgebäude, den Schulhof und den Bus sauber.
- Ich tue niemandem absichtlich weh.
- Ich beschädige nichts.
- Ich bringe gesundes Essen/ Getränke mit.
- Ich räume meinen Schulranzen und achte auf meine Kleidung.
- Ich lasse gefährliche sowie elektronische Geräte zu Hause.
- Ich bin leise, gehe langsam und spiele nicht mit dem Ball im Schulgebäude und im Bus.
- Ich spiele nicht ohne Erlaubnis und Aufsicht auf dem Flur.

Allgemeine Regeln für die Eltern

- Wir achten darauf, dass unsere Kinder pünktlich zur Schule erscheinen.
- Wir melden unsere Kinder bei Krankheit vor dem Unterrichtsbeginn ab.
- Wir erziehen unsere Kinder zu einem respektvollen Umgang mit ihren Mitmenschen.
- Wir unterstützen unsere Kinder in ihren schulischen Aufgaben indem wir zuhause ein ruhiges Arbeitsumfeld schaffen.
- Wir achten darauf, dass unsere Kinder über das nötige Schulmaterial (in einem angemessenen Zustand) verfügen.
- Wir überprüfen die Hausaufgaben

unserer Kinder, wir vermitteln eine positive Einstellung zur Schule.

- Wir sind dialogbereit gegenüber Lehrern und wir unterstützen diese in ihren pädagogischen Bemühungen.
- Bei Fehlverhalten unserer Kinder akzeptieren wir die disziplinarischen Folgen der Lehrer.
- Wir achten darauf, dass unsere Kinder ein gesundes Pausenbrot mit in die Schule bringen.



Les représentants des parents d'élèves Mammerschoulen (RePaMa)

D'Elternvertrieder vun de Mammerschoulen (RePaMa)



- Le RePaMa est à l'écoute des différents partenaires scolaires. Sa mission est de favoriser le dialogue à l'intérieur de la communauté scolaire.
 - Le RePaMa porte un intérêt primordial à la scolarité de tous les enfants de la Commune de Mamer (Capellen – Holzem – Mamer).
 - Ses objectifs sont l'information, le conseil ainsi que le soutien aux parents à se retrouver dans le parcours scolaire, para- et périscolaire de leur(s) enfant(s).
 - Les représentants souhaitent être des interlocuteurs compétents pour tout sujet d'actualité dans le cadre de la nouvelle école fondamentale (rythmes scolaires, besoins éducatifs, santé et sécurité des enfants, charte scolaire, droits des enfants, des enseignants, du personnel d'encadrement, ...).
 - Le suivi et la compréhension du plan de réussite scolaire sont des défis majeurs.
 - Les 9 membres invitent les parents à s'informer, à échanger leurs expériences, à se manifester et à remplir leur rôle au sein de la communauté scolaire.
- Vous pouvez contacter RePaMa par courriel à parents@mammerschoulen.lu ou par téléphone.
- D'RePaMa si fir déi verschidde Partner an der Schoul do. Hier Missioun ass et den Dialog innerhalb der Schoulgemeinschaft ze ënnerstëtzen.
 - D'RePaMa intresséieren sech ganz besonnesch fir Scolaritéit vun alle Kanner aus der Gemeng Mamer (Kapellen, Holzem a Mamer).
 - Hier Objektiv sinn d'Informatioun, d'Berodung an d'Ënnerstëtzung vun den Elteren, fir sech am schouleschen an ausserschouleschen Parcours vun hire Kanner erëm ze fannen.
 - D'Elternvertrieder wëllen e kompetenten Uspruechpartner sinn fir all aktuell Themen am Kader vun der néier Grondschoul (Schoulrhythmus, éducativ Bedierfnisser, Gesondheet a Sécherheet vun de Kanner, Schoulcharta, Rechter vun de Kanner, dem Léierpersonal, de Betreier, ...).
 - De Suivi an d'Verständnes vum „plan de réussite scolaire“ si wesentlech Erausforderungen.
 - Déi 9 Memberen invitéieren d'Eltere fir sech ze informéieren, hir Erfahrungen auszetauschen, sech matzedeelen an hir Roll innerhalb vun der Schoulgemeinschaft ze erfüllen.
- Dir kënnt d'RePaMa ënnert der Adresse parents@mammerschoulen.lu oder iwwer Telefon errechen.

Appel aux candidatures :

Selon la loi de l'école fondamentale de 2009 les représentants des parents d'élèves sont élus pour une période de deux ans. Par voie de conséquence des nouvelles élections auront lieu en automne 2015. Nous vous invitons à poser votre candidature le moment venu et à exercer votre droit de vote.

Opruff fir eng Candidature:

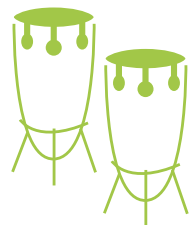
No dem Schoulgesez vun der Ecole fondamentale vun 2009 ginn d'Elterevertrieder all 2 Joer nei gewielt. Dës Kéier ass dat am Hierscht 2015. Mir zielen op Iech dass Dir Är Candidature stellt an vun Ärem Wahlrecht gebrauch maacht.



PARASCOLAIRE

Ecole de musique <i>Musikschule</i>	24
Cours d'éducation physique et de natation & LASEP <i>Turn- und Schwimmunterricht & LASEP</i>	25
Art à l'école	25

Ecole de musique Musikschule



In Zusammenarbeit mit der UGDA, organisiert die Gemeindeverwaltung Mamer jährlich Musik- und Instrumenten- und Gesangskurse. Der Unterricht wird im Kulturzentrum Kinneksbond in Mamer angeboten.

Die Einschreibeformulare für die Musikkurse sind am Anfang des Jahres im Gemeindeblatt enthalten sowie im PDF-Format auf der Internetseite der Gemeinde erhältlich. Für nähere Informationen, setzen Sie sich bitte in Kontakt mit:

**Herrn Claude Lentz,
Tel.: 310031-45 oder per Mail
clentz@mamer.lu**

Um die Leistungen des „Chèque Service Accueil“ in Anspruch nehmen zu können, müssen Sie sich bei der Gemeindeverwaltung für den CSA einschreiben.

Für zusätzliche Fragen, die Formalitäten des „Chèque Service Accueil“ betreffend steht Ihnen das Einwohneramt unserer Gemeinde zur Verfügung.

En collaboration avec l'UGDA, l'administration communale de Mamer organise annuellement des cours de formation musicale, instrumentale et chorale. Les cours se déroulent dans le Centre Culturel Kinneksbond à Mamer.

Les formulaires d'inscription aux cours de musique sont disponibles au début de l'année dans le « Gemengebuet » et disponible sur

notre site sous format PDF. Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contactez :

**M. Claude Lentz au
Tél. 310031-45 ou
par mail clentz@mamer.lu**

Afin de pouvoir profiter du système chèque-service accueil vous devez adhérer au CSA auprès de l'Administration communale.

Le bureau de population de notre commune se tient à votre disposition pour toute question supplémentaire concernant les formalités d'adhésion au chèque-service accueil.



COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE NATATION

Les élèves qui seront formellement libérés de la participation à la leçon de natation ou à la leçon d'éducation physique devront assister à ces leçons assis respectivement sur le banc latéral de la piscine et de la salle d'éducation physique, conformément aux instructions ministérielles retenues dans le plan d'études. Les élèves non participants sont en outre tenus à prêter attention aux explications données par l'enseignant afin de mieux pouvoir suivre le cours à partir du moment où ils pourront participer normalement aux activités programmées.

LASEP

LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Des activités sportives sont organisées par la LASEP pour les enfants des classes primaires. Les détails de l'organisation seront communiqués aux élèves après la rentrée. Les activités se tiennent au Hall sportif « Kinneksbond » à Mamer.

TURN- UND SCHWIMMUNTERRICHT

Kinder, die begründet nicht am Turn- und Schwimmunterricht teilnehmen können, müssen obligatorisch in der Schwimm- respektiv Turnhalle anwesend sein und den ihnen angewiesenen Platz einnehmen. Sie müssen aufmerksam den Ausführungen der zuständigen Lehrkräfte zuhören, so dass sie am nächstmöglichen Turn- oder Schwimmunterricht problemlos teilnehmen können.

LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Die LASEP organisiert Sportaktivitäten für die Kinder der Primärklassen. Die Einzelheiten der Organisation werden den Kindern nach Schulbeginn mitgeteilt. Diese Aktivitäten finden in der Sporthalle „Kinneksbond“ in Mamer statt.



Responsable / Verantwortlicher :

Daniel CASOLI, instituteur /
Lehrer daniel.casoli@
mammerschoulen.lu

Séances LASEP À PARTIR DU 29 SEPTEMBRE 2015
AU HALL SPORTIF
KINNEKSOND (MAMER) :
Cycle 2: 13h30-14h30 (mardi)
Cycle 3 et 4:
14h30-15h30 (mardi)

Art à l'école

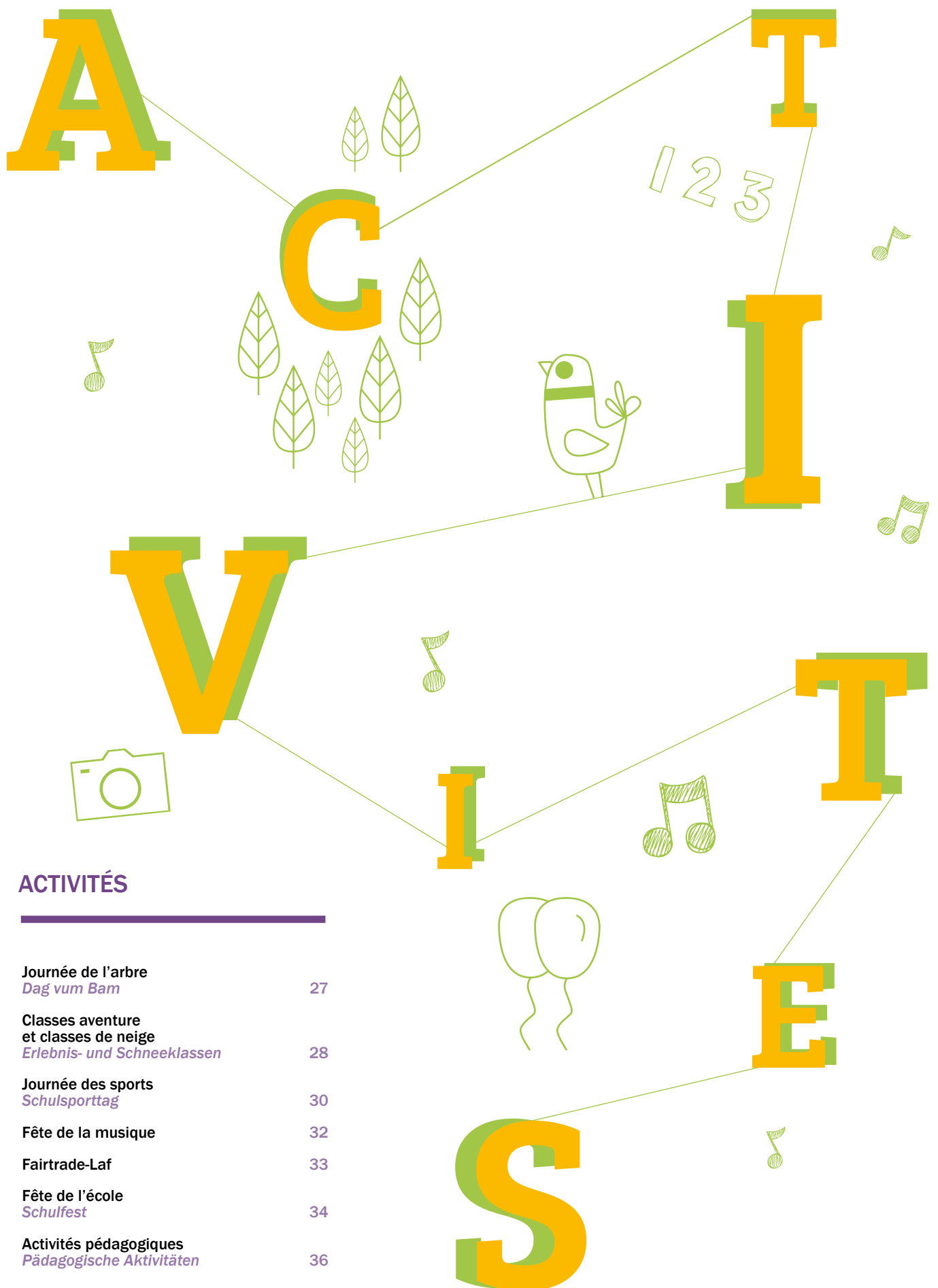
La Commission des Affaires culturelles continuera à proposer des ateliers « d'Art à l'école » après l'école en semaine. Abordant l'art à travers diverses techniques (dessin, peinture, sculpture, modelage etc.), les ateliers cibleront avant tout la créativité des enfants.

L'offre sera élargie à des ateliers de créativité consacrés à des thèmes spécifiques (éveil musical, création de cartes postales, ateliers de peinture pour enfants, ...). Ces ateliers se dérouleront pendant certaines journées de l'année.

Responsable :
La Commission des
Affaires culturelles.

Die Kulturkommission wird auch weiterhin an verschiedenen Wochentagen nach Schulschluss die „Art à l'Ecole“ Aktivitäten anbieten. Die Kunst wird in ihrer ganzen Vielfalt bearbeitet (zeichnen, malen, Skulptur- und Tonarbeiten, ...), um so die Kreativität der Kinder zu fördern. Das Angebot wird erweitert durch Kreativitätskurse, die bestimmten Themenbereichen gewidmet sind (Herstellung von Postkarten, Malateliers für Kleinkinder, Einführung in die Musik, ...). Diese Kreativitätskurse finden während dem Schuljahr an verschiedenen Tagen statt.





ACTIVITÉS

Journée de l'arbre <i>Dag vum Bam</i>	27
Classes aventure et classes de neige <i>Erlebnis- und Schneeklassen</i>	28
Journée des sports <i>Schulsporttag</i>	30
Fête de la musique	32
Fairtrade-Laf	33
Fête de l'école <i>Schulfest</i>	34
Activités pédagogiques <i>Pädagogische Aktivitäten</i>	36

Dag vum Bam



Combloux 2015

Classes de neige

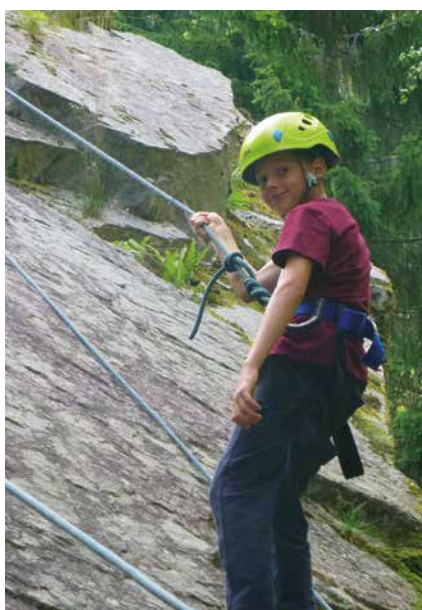
Un séjour des classes de neige pour les élèves du cycle 4.1 aura lieu au cours du 2^e trimestre.

Schneeklassen

Die Reise der Schneeklassen des Zyklus 4.1 findet im 2. Trimester statt.



Xonrupt 2015



CLASSES AVENTURE

Un séjour des classes aventure pour les élèves du cycle 3.2 aura lieu vers la fin du 3^e trimestre.

ERLEBNISKLASSEN

Der Erlebnisaufenthalt des Zyklus 3.2 findet im 3. Trimester statt.

Schulsportdag





Schoulsportdag

Fête de la musique





Fairtrade-Laf

Schoulfest





Schoulfest

Activités pédagogiques



Atelier sage-femme



Atelier jardin et cuisine



Kuck a Klick





Éveil musical



Op Kanneféis duerch d'Welt



Jardin de circulation



Activités pédagogiques

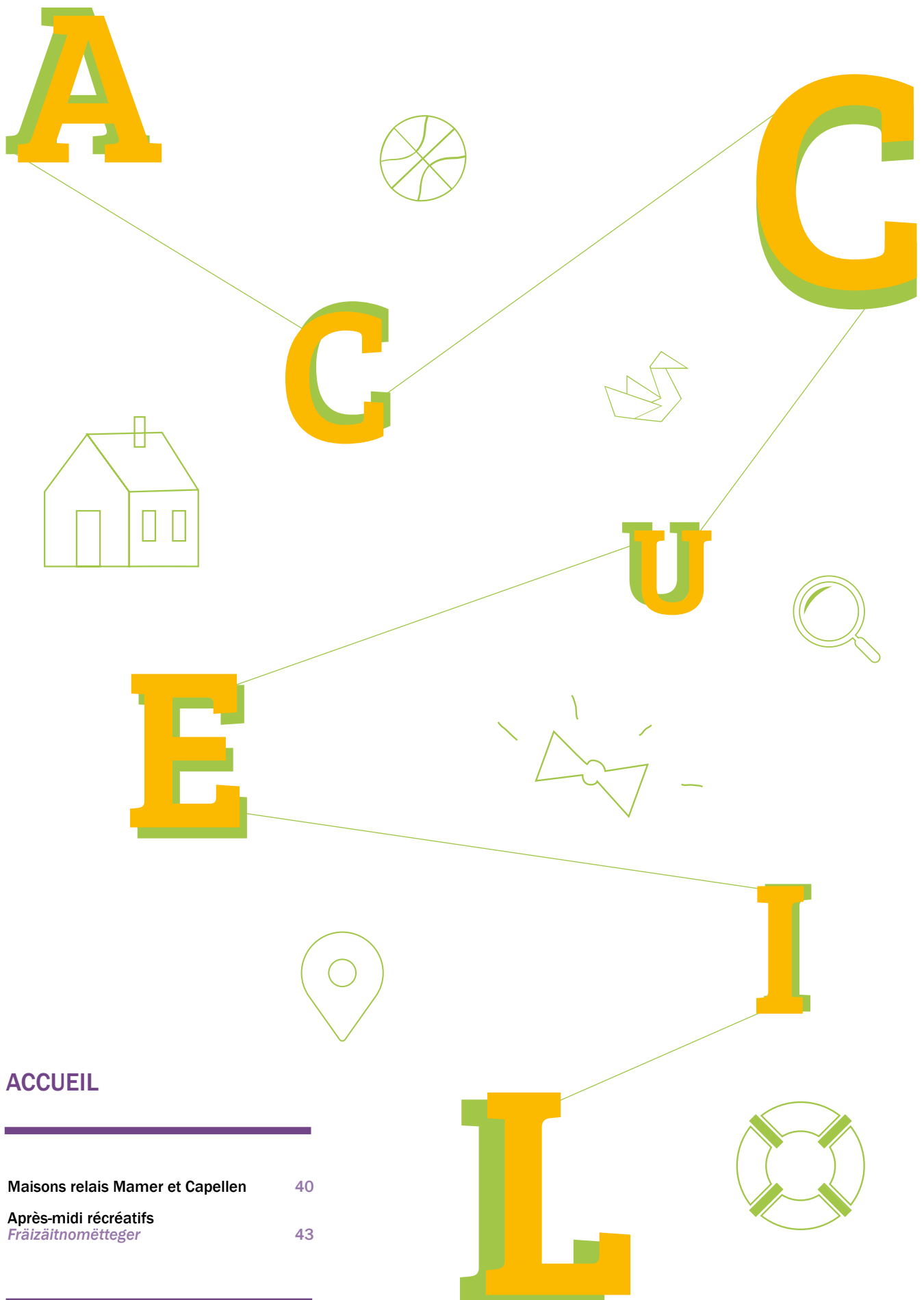


Initiation au chant choral



Viz Atelier





ACCUEIL

Maisons relais Mamer et Capellen	40
Après-midi récréatifs <i>Fräizäitnomëtteger</i>	43

Maisons Relais Mamer et Capellen



UNE STRUCTURE D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS

HORAIRES MAMER ET CAPELLEN

Le lundi, mercredi et vendredi de
07h00 – 08h00, de 11h30 – 14h00
et de 16h00 – 19h00

Le mardi et jeudi de 07h00 – 08h00
et de 11h30 – 19h00

La Maison relais fonctionne
également pendant les vacances
scolaires de 07h00 – 19h00, mais
reste fermée les jours fériés légaux.

OBJECTIFS DE LA MAISON RELAIS

- Fournir un encadrement éducatif de qualité aux enfants
- Soutenir et conseiller les parents
- Être à l'écoute

SIGNIFICATION DE LA MAISON RELAIS

Pour les enfants :

- une ambiance agréable, amusement, plaisir
- bien-être, sentiment d'être accepté et respecté
- le droit d'être enfant
- un cadre sûr et varié

- un endroit pour développer ses intérêts et ses talents
- un endroit pour trouver des amis
- un accompagnement pour les devoirs à domicile
- des activités de loisirs variés (sport, bricolage, jeux, musique, nature)
- la possibilité de faire des choix (jeux, camarades, activités)
- le droit de s'exprimer
- une alimentation saine

Pour la famille :

- coopération avec les parents
- contacts réguliers avec le personnel éducatif
- soutien et conseils pour des questions d'éducation
- rencontre entre parents
- flexibilité
- information

INSCRIPTIONS

Les inscriptions auprès de la Maison Relais se feront exclusivement à l'aide de plages horaires prédéfinies. La facturation se fera par modules entiers.

L'inscription par modules permet les procédures suivantes :

- Inscription annuelle
- Inscription de mois en mois
- Inscription de semaine en semaine
- Inscription occasionnelle

EINE BETREUUNGSSTRUKTUR FÜR KINDER VON 3 BIS 12 JAHREN

ÖFFNUNGSZEITEN MAMER & CAPELLEN

Montags, Mittwochs und Freitags von
07.00 – 08.00, von 11.30 – 14.00 und
von 16.00 – 19.00 Uhr

Dienstags und Donnerstags von
07.00 – 08.00, von 11.30 – 19.00 Uhr

Während den Schulferien hat die
„Maison relais“ von 07.00 – 19.00 Uhr
geöffnet, an gesetzlichen Feiertagen
bleibt sie indes geschlossen.

ZIELE DER MAISON RELAIS

- *Qualitativ hochwertige erzieherische Arbeit mit Kindern*
- *Eine Unterstützung für die Eltern sein*
- *Für jeden ein offenes Ohr haben*

BEDEUTUNG DER MAISON RELAIS

Für die Kinder:

- *Flottes Ambiente, Spaß und Freude*
- *Gefühl von Geborgenheit, Wohlfühlen, akzeptiert werden, Respekt*
- *Kind sein dürfen!*
- *ein sicheres und abwechslungsreiches Umfeld*
- *einen Ort um Fähigkeiten und Interessen auszubauen*
- *einen Platz um Freundschaften zu knüpfen*
- *Hilfe bei den Hausaufgaben*
- *Abwechslungsreiche Freizeitaktivitäten (Sport, Basteln, Spielen, Musik, Natur)*
- *Möglichkeiten zu wählen (Spiel, Kameraden, Aktivitäten)*
- *Mitbestimmung der Kinder (Raumgestaltung, Aktivitäten)*
- *eine eigene Meinung haben dürfen*
- *Gesunde Ernährung*

Für die Familie:

- Zusammenarbeit mit den Eltern
- Ansprechpartner für die Eltern sein
- Eventuelle pädagogische Unterstützung, Beratung
- Elternaustausch, Elternabend
- Flexibilität
- Information

EINSCHREIBUNG

Alle Einschreibungen in der Maison Relais werden ausschließlich mittels vordefinierten Modulen durchgeführt. Die Berechnung wird ab dann anhand von ganzen Modulen erfolgt.

Die Einschreibung anhand von Modulen erlaubt folgende Varianten:

- Ganzjährige Einschreibung
- Monatliche Einschreibung
- Wöchentliche Einschreibung
- Gelegentliche Einschreibung



Vous trouvez plus de détails sur le système «chèque-service-accueil» sur le site de l'école www.mamerschoulen.lu, www.kannerbetreuung.lu, www.accueilenfant.lu, www.arcus.lu ou directement auprès des maisons relais Mamer et Capellen

La participation financière est réglée par le système « chèque-service-accueil »

Les parents qui désirent bénéficier du Chèque-Service doivent y adhérer auprès de l'Administration communale de leur résidence. Une carte d'adhésion personnalisée leur est délivrée. L'adhésion est gratuite et est valable pour une durée de 12 mois.

Le bureau de population de notre commune se tient à votre entière disposition pour toute question supplémentaire concernant les formalités d'adhésion au chèque-service accueil (tél. 31 00 31-51 / 31 00 31-55).

Documents à présenter :

le certificat de la CNPF qui atteste le versement des allocations familiales; et pour bénéficier d'une réduction supplémentaire prenant en compte la situation de revenu: soit le bulletin d'impôt le plus récent; soit les trois fiches mensuelles de rémunération les plus récentes accompagnées d'un certificat attestant que le déclarant n'est pas soumis à l'obligation d'effectuer une déclaration d'impôt. En l'absence de ces données, l'opérateur devra facturer les montants maxima.



Die finanzielle Beteiligung erfolgt über das System „chèque-service-accueil“

Eltern, die vom Chèque-Service Gebrauch machen wollen, müssen ihre Kinder bei der Gemeindeverwaltung ihres Wohnorts anmelden. Ein individueller Ausweis wird Ihnen ausgehändigt. Die Einschreibung ist kostenlos und für 12 Monate gültig. Sollten Sie Fragen zu den Einschreibeformalitäten haben, das Einwohnermeldeamt unserer Gemeinde steht Ihnen für weitere Auskünfte gerne zur Verfügung (Tel. : 31 00 31-51 / 31 00 31-55).

Folgende Dokumente sind vorzulegen:

Eine Bescheinigung der CNPF betreffend die Auszahlung des Kindergeldes; und, um in den Genuss einer zusätzlichen Ermäßigung aufgrund der finanziellen Situation des Haushaltes zu kommen entweder die Kopie des letzten Steuerbescheides; oder die drei letzten monatlichen Gehaltsabrechnungen. Ohne diese Unterlagen werden die Höchstbeträge in Rechnung gestellt.

Contacts / Kontakte

Maison relais Mamer Kinneksbond

42, route d'Arlon, L-8210 Mamer

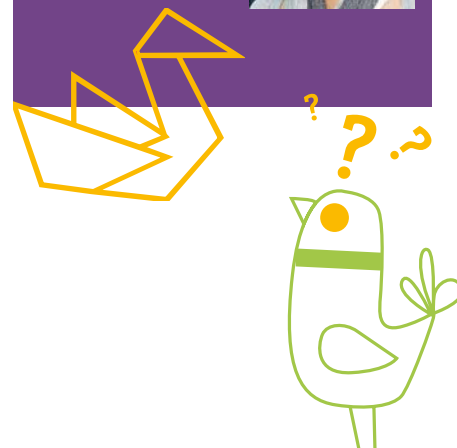
Chargé de direction :
Alain THOMA
Tél. : 26395-200
GSM : 691 32 35 00
e-mail :
mr.mamer@arcus.lu



Maison relais Capellen

45, route d'Arlon, L-8310 Capellen

Chargée de direction :
Diana Menzel
Tél. : 26395-800
GSM : 691 40 23 90
e-mail :
mr.capellen@arcus.lu

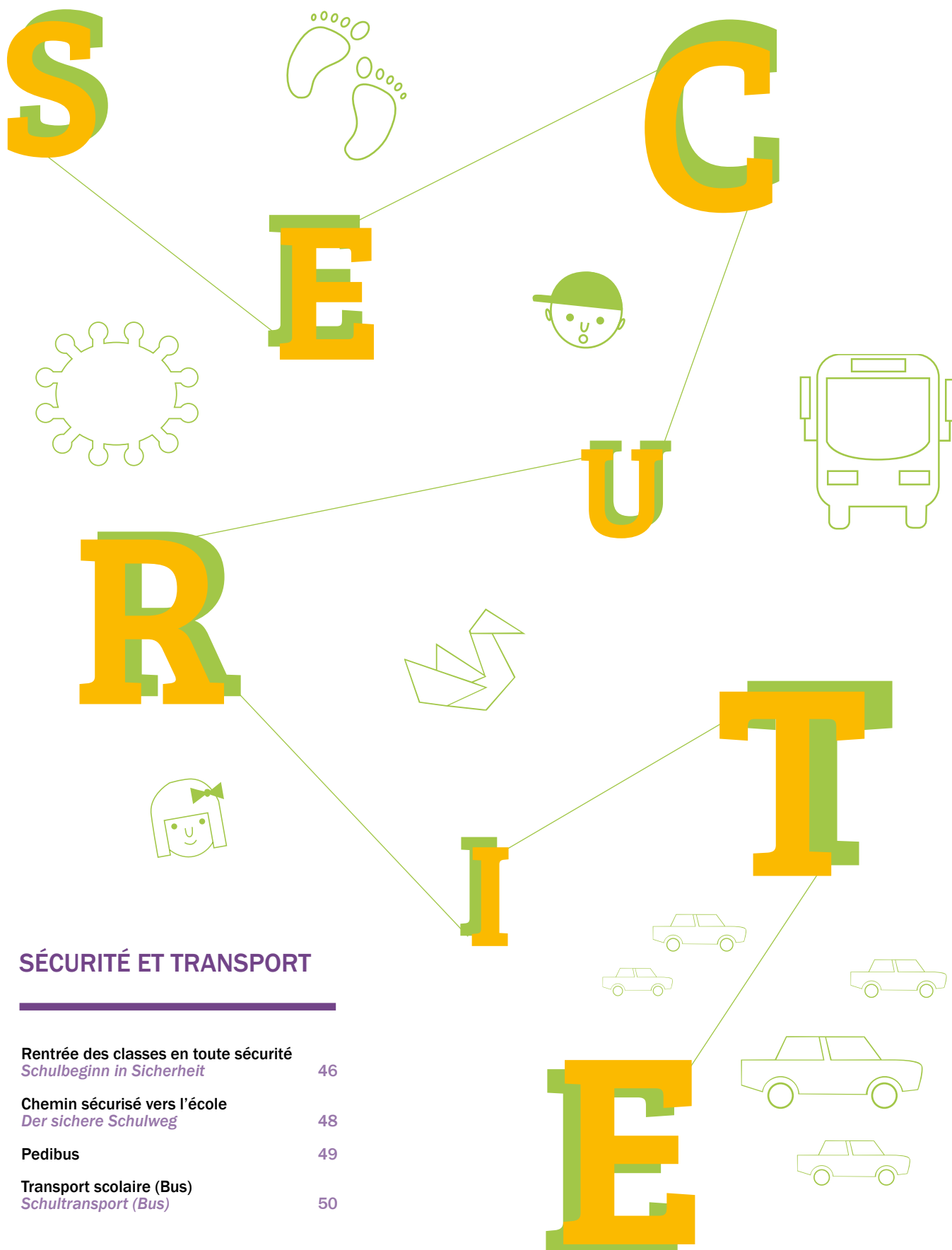


Fräizäitnomëtteger



Fräizäitnomëtteger





SÉCURITÉ ET TRANSPORT

Rentrée des classes en toute sécurité <i>Schulbeginn in Sicherheit</i>	46
Chemin sécurisé vers l'école <i>Der sichere Schulweg</i>	48
Pedibus	49
Transport scolaire (Bus) <i>Schultransport (Bus)</i>	50



Comme tous les ans à la mi-septembre, des milliers d'élèves reprennent le chemin de l'école. Surtout les petits « nouveaux » méritent une attention toute particulière. Ils ont tout juste atteint l'âge de six ans et ne connaissent pas encore les dangers de la circulation. Pour eux tout est nouveau et fascinant, leur manque d'attention aux dangers de la rue est flagrant.

Une prudence particulière est conseillée aux automobilistes à partir du 15 septembre, grande journée de la rentrée.



RENTREE DES CLASSES 2015

« Attention, enfants sur la voie publique »

Le rôle des parents

Les parents jouent un rôle primordial. Ils sont considérés comme un modèle à suivre. Il est de leur devoir de sensibiliser les enfants aux dangers de la rue.

Voici quelques tuyaux

- Commencez le plus tôt possible à habituer votre enfant à la circulation.
- Faites plusieurs fois le chemin de l'école ensemble et expliquez à votre enfant les dangers éventuels.
- Expliquez lui de toujours marcher sur le trottoir (c'est le seul endroit où il se trouve en sécurité).
- Le chemin le plus court n'est pas forcément le chemin le plus sûr : s'il n'y a pas de passage pour piétons, rappelez la règle d'or : s'arrêter au bord de la rue, regarder vers la gauche, vers la droite, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de voitures en vue, puis traverser.
- Rendez votre enfant bien visible ! Posez des bandes réfléchissantes sur ses vêtements et sur son cartable afin qu'il soit mieux perçu dans le noir et dans la pénombre.
- Si vous amenez vos enfants à l'école en voiture, respectez les règles du code de la route (ne pas stationner sur les passages pour piétons, sur les trottoirs, etc....). Faites en sorte que votre enfant descende toujours de la voiture du côté du trottoir.
- N'attendez pas du côté opposé de la rue : dans l'euphorie de vous revoir l'enfant risque de traverser, sans prendre les précautions nécessaires.



Voici les principales règles pour le transport d'enfants en voiture :

- Un enfant de moins de 3 ans doit toujours prendre place dans un siège spécial pour enfant (Attention : un siège où l'enfant est assis dos à la route est interdit si le siège passager avant est équipé d'un airbag et que celui-ci est activé).
- Un enfant âgé entre 3 et 11 ans ne peut prendre place sur le siège passager que s'il utilise un siège qui correspond à sa taille et son poids.
- Les enfants qui mesurent plus de 150cm n'ont plus besoin de siège spécial mais doivent porter la ceinture de sécurité standard.
- Sur les sièges à l'arrière d'une voiture les enfants doivent également prendre place dans un siège pour enfants. La Sécurité Routière recommande d'utiliser pour chaque trajet le siège pour enfants sur le siège arrière, les ceintures de série sont conçues pour la taille d'un adulte et peuvent - en cas d'accident - causer de graves blessures chez l'enfant.



A l'achat d'un siège pour enfant il faut vérifier :

- Si le siège correspond à l'âge, respectivement au poids de l'enfant.
- Si le siège est homologué et répond à la norme européenne de sécurité ECE R44.

- Si le siège se prête à l'installation dans votre voiture.
- Si le siège peut se fixer à l'aide des ceintures de série.

Mais seul l'achat d'un siège ne contribue pas à la sécurité de votre enfant. Encore faut-il veiller à l'utiliser de façon conséquente - même sur les trajets les plus courts.



Les enfants, nouveaux piétons sans expérience :

- Une fois dans la rue, il existe des règles à suivre.
- Le trottoir est la seule zone de sécurité où l'enfant peut marcher.
- Toujours marcher sur le trottoir du côté le plus sûr, c'est-à-dire vers les maisons et les jardins.
- S'il n'y a pas de trottoir ni sur le côté gauche ni sur le côté droit, prendre le côté gauche.
- Le plus sûr est de traverser la rue où il y a des feux de signalisation (vert signifie traverser, rouge signifie s'arrêter) et un passage pour piétons protégé.
- Si l'enfant doit traverser dans une zone non protégée il est impératif qu'il adapte un comportement de sécurité adéquat : regarder attentivement à gauche ensuite à droite et ensuite traverser, uniquement s'il n'y a plus de voitures en vue.

La Police est présente :

La Police assure la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Ainsi en vue de la rentrée, certains véhicules de patrouille arborent le graphisme « ATTENTION - RENTREE - SCOLAIRE ».

Pour la rentrée, la Police assure la sécurité de vos enfants!

Elle est présente à la fois :

- pour protéger les jeunes sur le chemin de l'école ;
- pour prendre contact avec les enseignants et les parents.

La Police assurera une présence quotidienne auprès des différents établissements scolaires lors des premières semaines de cours. Ces actions seront répétées régulièrement tout au long de l'année scolaire dans le cadre des activités préventives de la police de proximité.

Une attention particulière sera axée sur le stationnement mettant en péril les écoliers et au non respect du port de la ceinture de sécurité. Des contrôles répressifs fixés pour les premières semaines de la rentrée aux abords des établissements scolaires viseront à priori :

- l'excès de vitesse ;
- le non port de la ceinture de sécurité ;
- et l'usage illégal du téléphone portable.

Au-delà de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, la Police contrôle subsidiairement le permis de conduire des automobilistes.



Chemin sécurisé vers l'école

Der sichere Schulweg

LE CHEMIN VERS L'ÉCOLE

Avec l'introduction des zones 30 et la réduction sensible des vitesses de circulation, les piétons doivent avoir en principe la possibilité de traverser la rue sans détour par un passage pour piétons existant. Ainsi le nombre de passages pour piétons dans les zones 30 a été réduit au minimum.

En vue de garantir une sécurité maximale des élèves sur le chemin de l'école, un plan de déplacement vers l'école a été élaboré et le nouveau logo a été marqué sur le trottoir du chemin de l'école. Les chemins principaux vers les écoles ont été définis sur base des lieux de résidence des enfants.



DER SCHULWEG

Mit den reduzierten Fahrgeschwindigkeiten in den Tempo 30-Zonen sollen die Fussgänger die Möglichkeit bekommen, dort die Strasse zu überqueren, wo sie möchten. Somit muss man keinen Umweg über einen Fussgängerstreifen in Kauf nehmen. Die Fußgängerstreifen werden demnächst auf ein Minimum reduziert.

Um den Schulkindern eine grösstmögliche Sicherheit auf dem Schulweg zu garantieren, wurde ein Schulwegkonzept erstellt. Auf diesem Schulweg wurde das neue Schulweglogo auf dem Gehweg beidseitig der Zebrastreifen aufgetragen.

Die Hauptschulwege wurden anhand der Wohnorte der Kinder definiert.



Transport scolaire Schultransport



BUS MAMER 1

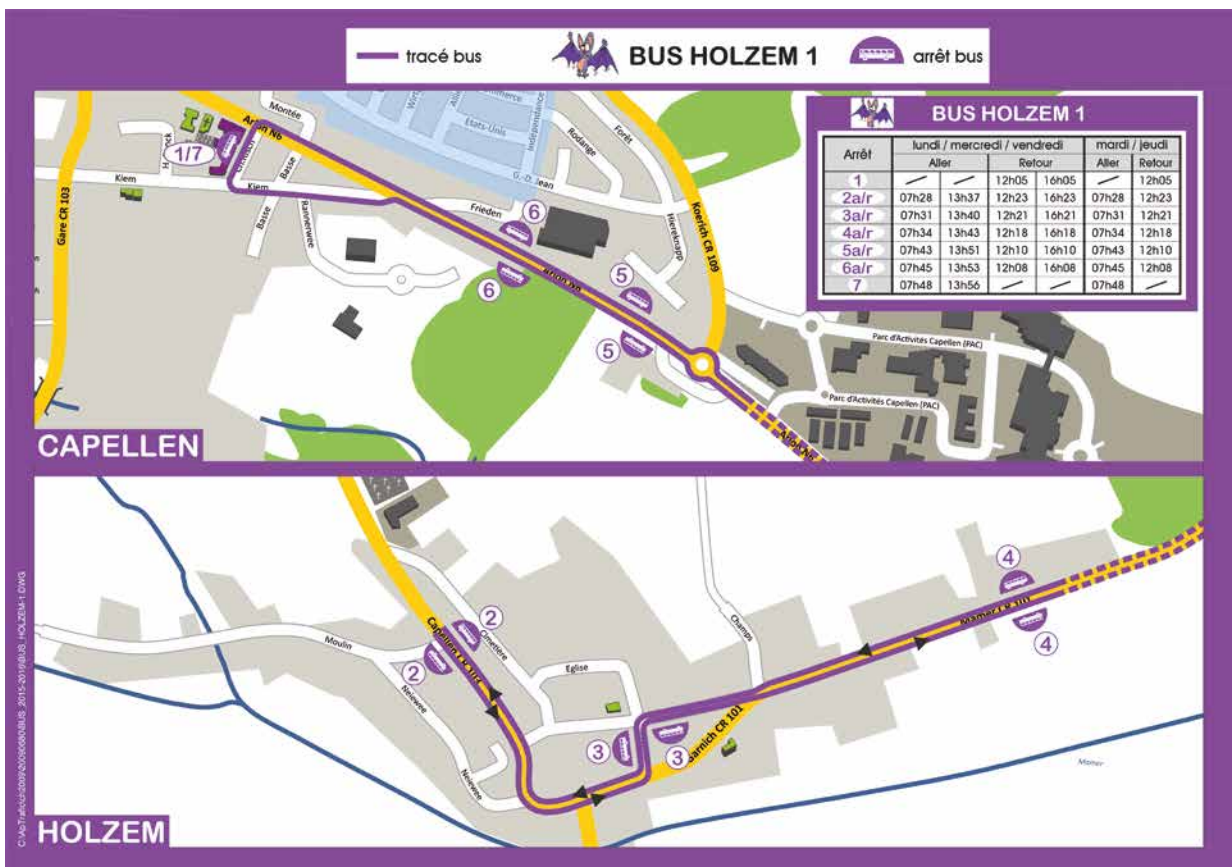
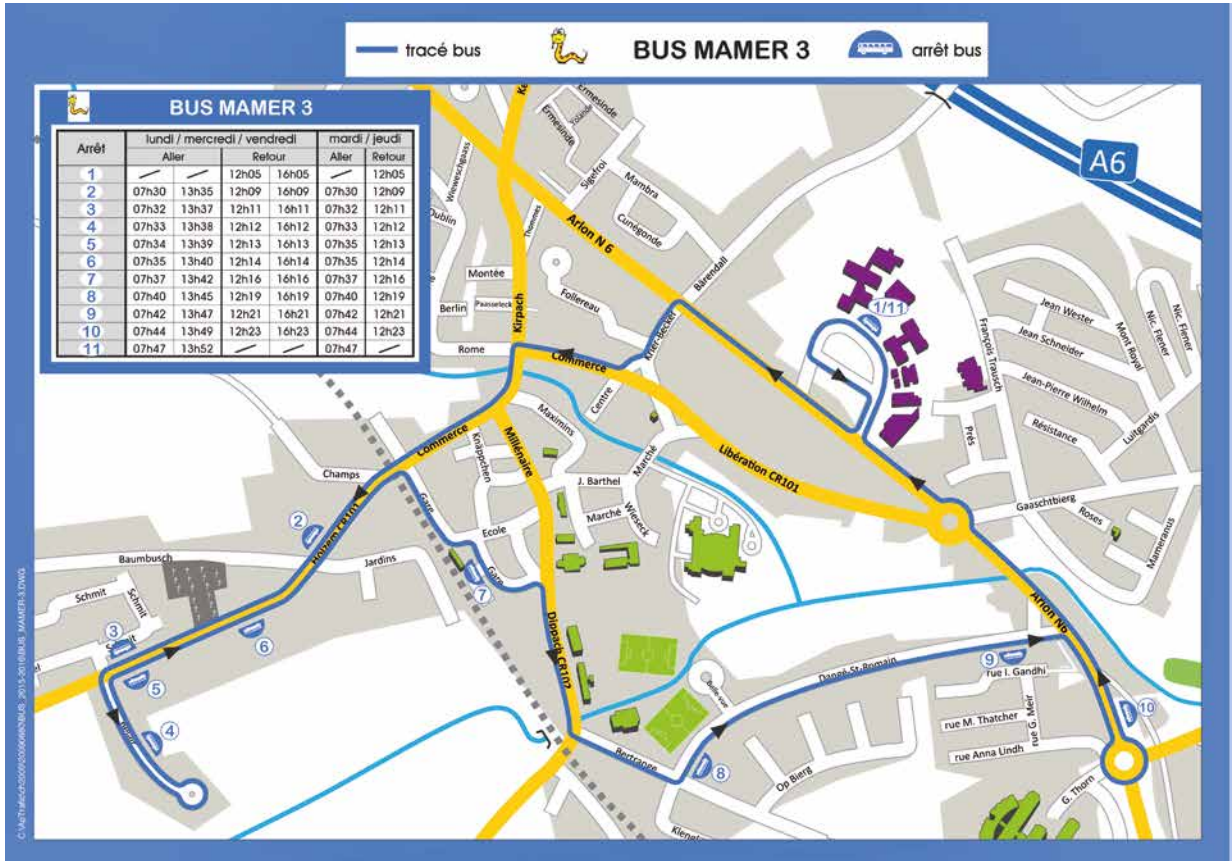
— tracé bus arrêt bus

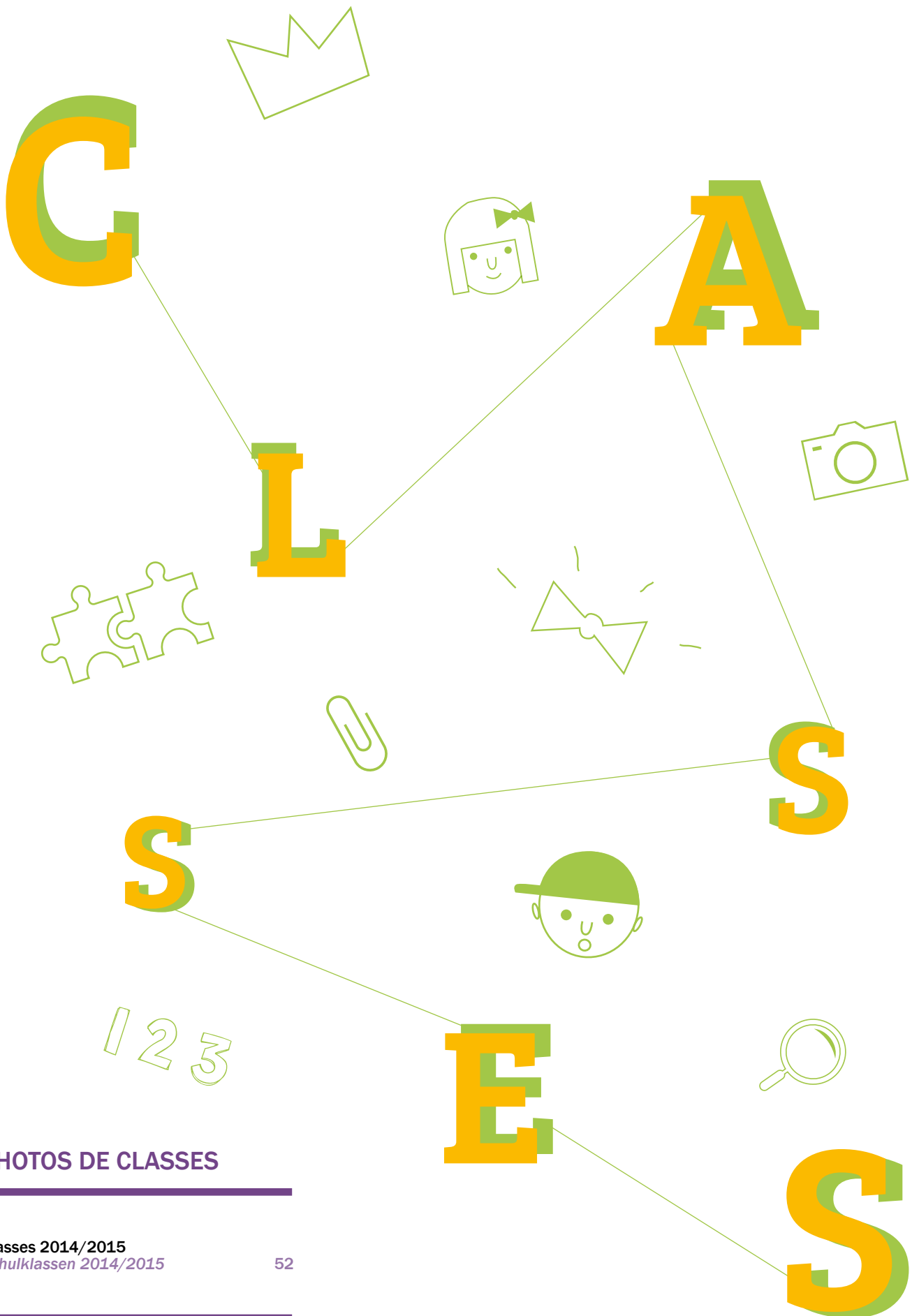
Arrêt	lundi / mercredi / vendredi		mardi / jeudi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
1	—	12h05	16h05	12h05
2	07h38	13h45	12h11	16h11
3	07h45	13h52	—	07h45

BUS MAMER 2

— tracé bus arrêt bus

Arrêt	lundi / mercredi / vendredi		mardi / jeudi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
1	—	12h05	16h05	12h05
2	07h35	13h45	12h11	16h11
3	07h37	13h47	12h13	16h13
4	07h40	13h50	12h16	16h16
5	07h43	13h52	12h18	16h18
6	07h46	13h55	—	07h46





PHOTOS DE CLASSES

Classes 2014/2015
Schulklassen 2014/2015

Précoce A - ESCHETTE Anne-Marie / DAUPHIN Sandy / WELBES Stéphanie



Classes scolaires 2014/2015

Schulklassen 2014/2015

Précoce B - WEYDERT Françoise / MERGEN Sandra / FOLSCHETTE Jennifer



Précoce C - BRAUN Nancy / KREMER Claudine



2 3

COOL!

Précoce D - MORBY Anouk / GONCALVES DE SOUSA Mariana



BIC

Précoce E - WITRY Catherine / WULFF Christian



Précolaire A - DE LA HAMETTE Christiane



Préscolaire B - DARNÉ Natalie



2 3

COOL!

Préscolaire C - COLLÉ Liette / SCHEER Patty



BIC

Précolaire D - FELLER Michèle



Précolaire E - SCHOLTES Nathalie



Précolaire F - PHILIPP Monique



2 3

COOL!

Précolaire G - PERL Michèle



BIC

Précolaire H - ZEIEN Taiga



Précolaire I - PEZZOLI Leslie / LANNERS Caroline



Précolaire J - HIMMES Sylvie



2 3

COOL!

Précolaire K - PEZZOLI Cristina



BIC

2.1A - CARIER Tom



2.1B - FELLER Carole / DOCKENDORF Elisabeth



2.1C - BRUCHER Anne



2 3

COOL!

2.1D - SIMON Anouk



BIC

2.1E - NEIENS Gilles



2.2A - GILLEN Patrice



2.2B - COLLÉ Corinne



2 3

COOL!

2.2C - DIAZDEK Anja



BIC

2.2D - TAPPELLA Pascale / SCHMIT Stéphanie



2.2E - JEMMING Sandy / SOMMAVILLA Carole



2.2F - SAYED Amira



2 3

COOL!

3.1A - MARX Marcelle

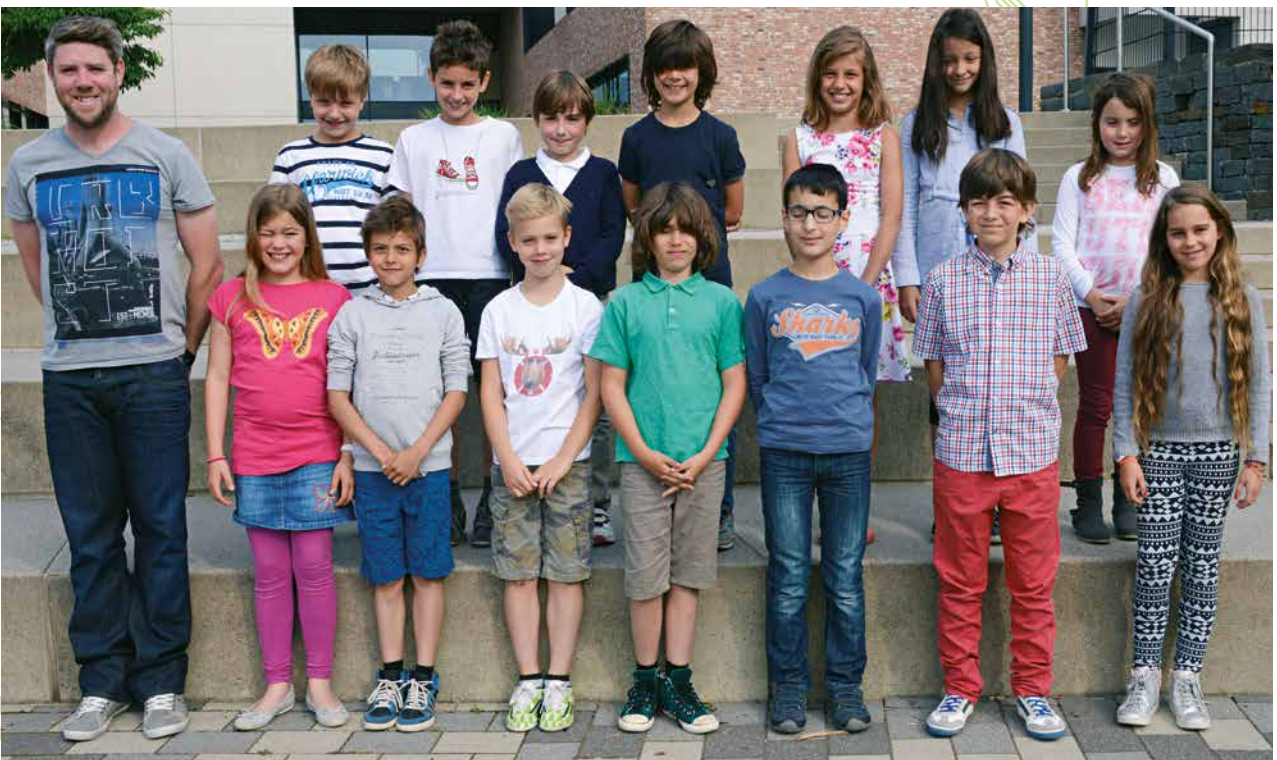


BIC

3.1B - LEPAGE Laurent / LEPAGE Guy



3.1C - BOUR Christian



3.1D - BREDEN Tanja



2 3

COOL!

3.1E - BADEN Maryse



A B C

3.2A - OLINGER Luc



3.2B - JUNGBLUTH Éric



3.2C - DECKER Julie



2 3

COOL!

3.2D - WAGNER Lynn



BIC

3.2E - FRIESEISEN Carole



4.1A / 4.1C - WEYDERT Gast / SEYWERATH Emmanuelle / BOVÉ Julie



4.1B - GLODT Bianca



2 3

COOL!

4.1D - KAUTH Carole



BIC

4.1E - MAY Nadine



4.1F - GIANNINI Giovanna



4.2A - REUTER Danièle



2 3

COOL!

4.2B - SERVAIS Daisy



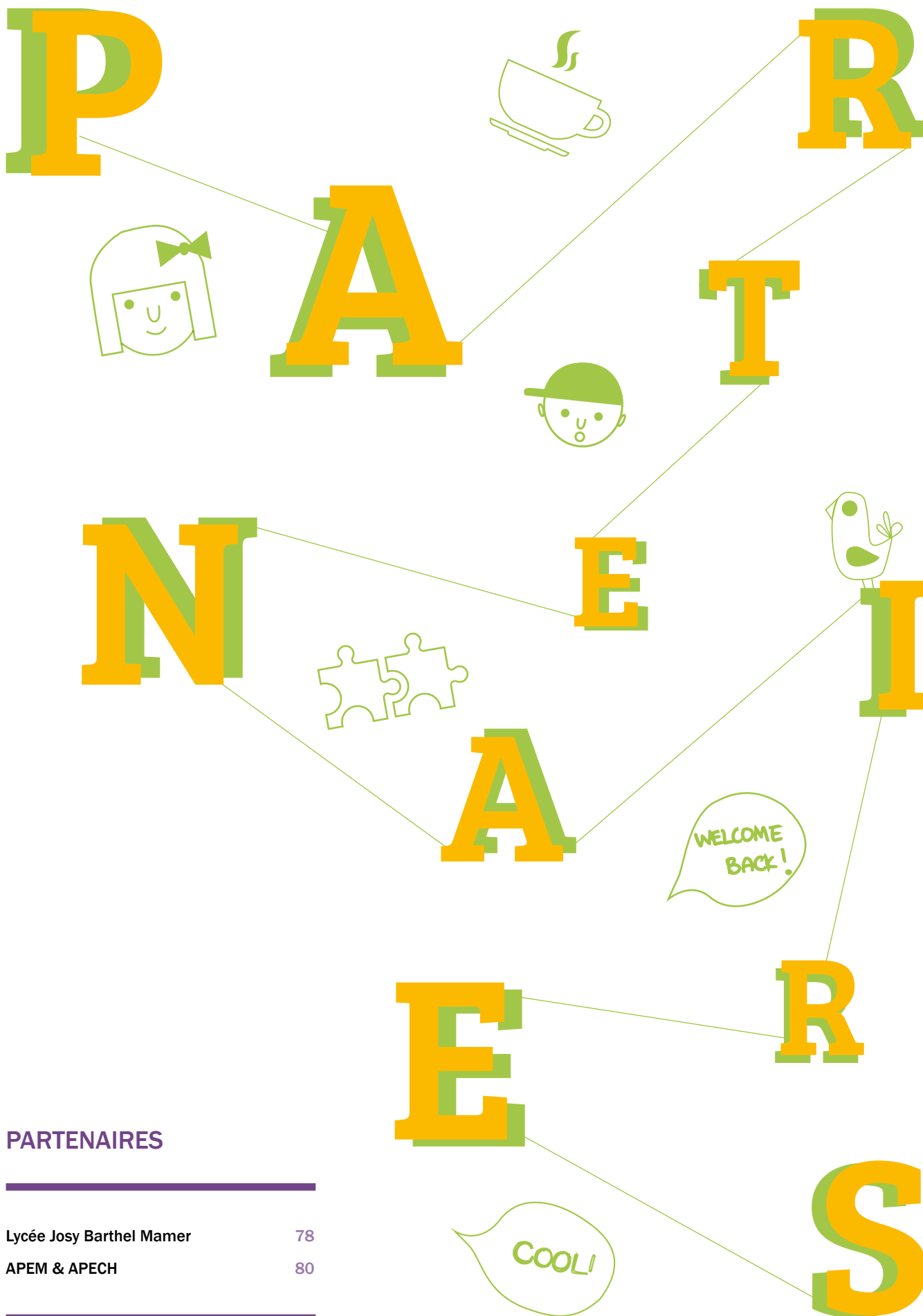
BIC

4.2C - CASOLI Daniel



4.2D - HEIN Joëlle





PARTENAIRES

Lycée Josy Barthel Mamer	78
APEM & APECH	80

Lycée Josy Barthel Mamer

www.ljbm.lu

Offre scolaire du "Mamer Lycée"

Enseignement secondaire classique	Enseignement secondaire technique			
	Régime technique		Régime de la formation de technicien	Régime professionnel
Sections A, B, C, D, G Latine & Moderne	technique générale	professions de santé	génie civil	bâtiment
diplôme de fin d'études secondaires classiques	diplôme de fin d'études secondaires techniques		diplôme de technicien	DAP/ CCP
1 ^e	13 ^e		13 ^e	
2 ^e	12 ^e		12 ^e	12 ^e
3 ^e	11 ^e	11 ^e	11 ^e	11 ^e
4 ^e	10 ^e	10 ^e	10 ^e	10 ^e
5 ^e			9 ^e	
6 ^e			8 ^e	
7 ^e			7 ^e	



Résultats des examens de 2015

Elèves de 1^{ère} (sections C et G):

- 15 élèves ont été admis (1 très bien, 8 bien, 2 assez bien, 4 admis),
- 1 élève a été refusé.

Elèves de 13^e (technique générale):

- 9 élèves ont été admis (1 très bien, 4 bien, 3 assez bien, 1 admis),
- 4 élèves ont été ajournés,
- 4 élèves ont été refusés.

Elèves de T3 (génie civil):

- 28 élèves ont été admis (5 bien, 9 assez bien, 14 admis),
- 6 élèves ont été ajournés,
- 1 élève a été refusé.

Elèves de T3-PIF

- 58 élèves ont réussi,
- 15 n'ont pas réussi.



David Marcus



L'année scolaire 2014-2015 au « Mamer Lycée »

Description des images :

- Les élèves méritants 2014/15
- Voyage éducatif à Auschwitz
- Classe de neige à Hinterglemm en Autriche
- Echange scolaire 'Comenius' à Munich
- Excursion VTT de deux jours
- Stage de voile
- Poetry Slam
- Voyage éducatif à Marrakech



A.P.E.M.

Appel aux candidatures :

Pour la reconstitution d'un nouveau comité, venez nombreux à l'assemblée générale qui se déroulera jeudi le 17 septembre 2015 à 19.30h au bâtiment « primaire » au Campus scolaire « Kinneksbond ». Si vous désirez vous engager et pour tout autre renseignement, merci de nous contacter :

Nancy Brosius, nancy.brosius@gmail.com



A.P.E.C.H.

Secrétariat :

Roselyne BAIVERLIN-DAXHELET,
3, rue Michel Rodange,
L-8337 Capellen,
Tél. 30 59 69, hfbaiw@pt.lu

Mike SZÖLLÖSY, Président

Mireille PAGANO, Vice-Président

Roselyne BAIVERLIN, Secrétaire

Joël BIEVER, Trésorier

Membres : Françoise WEYDERT,
Liette LUDOVICY, Malou HEUERTZ,
Elaine JENSEN, Shimaa HUSSEIN,
Sandra FELIX, Kim ARRENSDORFF,
Biagio PAGANO, Vanessa DEBUYS,
Amanda FOURNELLE.



Chers parents,

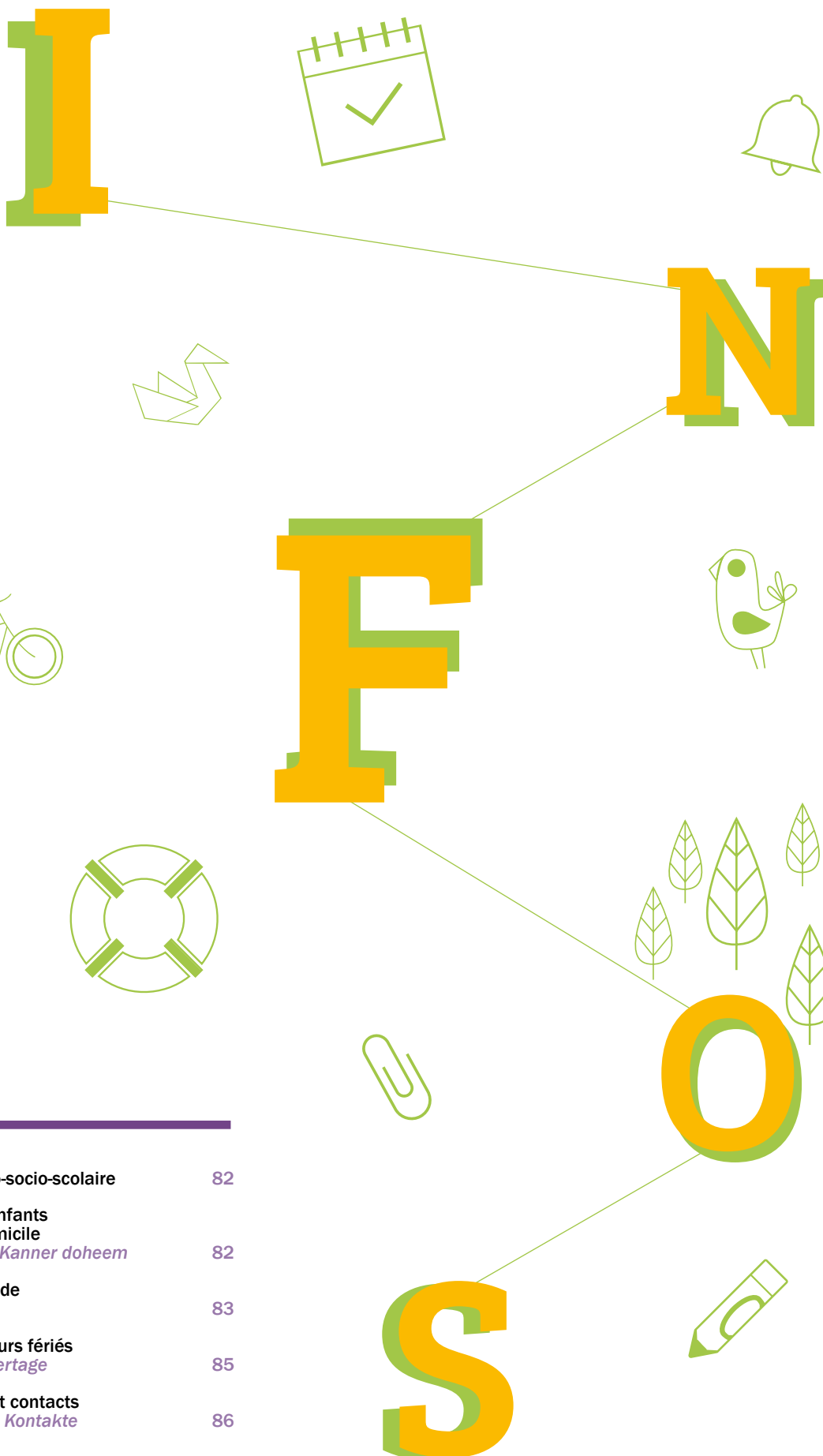
A l'occasion de la rentrée des classes le 15 septembre 2015, l'Association des Parents APECH (Capellen-Holzem) vous accueillera de 08.00 à 10.00 heures à la nouvelle école à Capellen (nous vous attendons au Rez-de-chaussée - entrée rte d'Arlon - Cycle 2, 3, 4). A la même heure, l'Association des Parents d'Elèves de Mamer (APEM) vous accueillera au bâtiment « primaire » au Campus scolaire « Kinneksbond ». Nous nous réjouissons de pouvoir faire votre connaissance ou de vous revoir autour d'une tasse de café/thé et un morceau de gâteau. Ce sera également l'occasion pour vous de rencontrer d'autres parents.

N'hésitez pas à venir !

Liebe Eltern,

Anlässlich des Schulanfangs am 15. September 2015 lädt die Elternvereinigung APECH (Capellen-Holzem) Sie von 08.00 bis 10.00 Uhr zu Kaffee/Tee und Kuchen in der neuen Schule in Capellen ein (wir erwarten Sie im Erdgeschoss - Eingang rte d'Arlon - Cycle 2, 3, 4). Zur gleichen Zeit lädt die Elternvereinigung APEM die Eltern ins Schulgebäude „primaire“ am Schulcampus „Kinneksbond“ ein. Wir freuen uns, Sie bei dieser Gelegenheit kennen zu lernen respektiv wieder zu sehen. Hier bietet sich die Gelegenheit auch andere Eltern kennen zu lernen.

Kommen Sie vorbei!



INFOS

Equipe médico-socio-scolaire	82
Service pour enfants malades à domicile <i>Service Krank Kanner doheem</i>	82
Dispositifs d'aide <i>Hilfsdienste</i>	83
Vacances et jours fériés <i>Ferien und Feiertage</i>	85
Informations et contacts <i>Nützlich und Kontakte</i>	86

Equipe médico-socio-scolaire

Centre médico-social :

2, rue J. C. Marshall,
L-2181 Luxembourg
Tél. : 48 83 33

- Sophie Reiser (assistante sociale)
- Josiane Kolbach
(infirmière en pédiatrie)

Tél. : 621 201 145 (8.00-12.00h)

MAMER

- Dr. Eliane HIRTZ-POLFER,
Arzt / Médecin Généraliste
Tél. 31 23 73 23

- Dr. Brigitte LOEWEN-CAMES,
Kinderarzt / médecin spécialiste
en pédiatrie
Tél. 31 29 81

- Dr. Fred ERPELDING,
Arzt / Médecin Généraliste
Tél. 31 23 73

CAPELLEN

- Dr. Benoît TRULLEMANS,
Kinderarzt / médecin spécialiste
en pédiatrie
Tél. 26 10 21 58

Médecin Dentiste / Zahnarzt

(Ministère de la Santé) :

- Dr. Joséphine HÉRODE-CONRAD,
Tél. 24 78-55 75

Service pour enfants malades à domicile

Service Krank Kanner Doheem

Permanence

du lundi au jeudi
de 7h00 à 12h00 et de 14h00 à
18h00. Vendredi de 7h00 à 12h00.
Répondeur de 18h00 à 7h00.
Le service est fermé les week-ends
et jours fériés (répondeur).

Nous prenons en charge votre enfant malade :

- à son domicile ;
- pendant que vous poursuivez votre
activité professionnelle.
- Si votre enfant est malade et
que vous avez besoin de nous,
vous n'avez qu'à téléphoner. Une
collaboratrice viendra à votre
domicile pour prendre soin du
petit malade. Par sa présence et
son travail, elle contribue à ce que
l'enfant guérisse sans problèmes
et garde un bon souvenir de ce
temps à la maison. La visite d'un
médecin est supposée pour avoir
des informations et instructions
concernant la maladie et
le traitement.
- Si vous élevez seul(e) vos enfants,
votre demande est prioritaire.

Telefondienst

Montag bis Donnerstag von 7.00
bis 12.00 und von 14.00 bis 18.00
Uhr. Freitag von 7.00 bis 12.00 Uhr.
Anrufbeantworter von 18.00 bis
7.00 Uhr. An Wochenenden und
Feiertagen ist der Dienst
geschlossen (Anrufbeantworter).

Wir betreuen Ihr krankes Kind

- *in seiner gewohnten häuslichen;*
- *Umgebung während Sie Ihrer
Berufstätigkeit nachgehen.*
- *Eine Mitarbeiterin betreut auf
Anfrage Ihr Kind zu Hause in seiner
gewohnten Umgebung. Sie befolgt
die Anordnungen des Arztes,
dessen Besuch vorausgesetzt wird.
Zu den Aufgaben der Mitarbeiterin
gehört alles was zur Versorgung
des Kindes gehört. Wir möchten
mit unserer Arbeit dazu beitragen,
dass Ihr Kind ohne Probleme
wieder gesund wird und die
Zeit zu Hause in positiver
Erinnerung behält.*
- *Auf Anfragen von Alleiner-
ziehenden gehen wir prioritär ein.*



Adresse :

95, rue de Bonnevoie,
L-1260 Luxembourg,
Tel.: 48 07 79

**Les enfants malades devront
obligatoirement rester à la
maison et ne pourront être
envoyés ni à l'école ni à la
Maison relais.**

*Kranke Kinder müssen zu
Hause bleiben und dürfen
weder zur Schule noch in
die Maison relais geben.*

Dispositifs d'aide

CENTRE DE LOGOPEDIE

Le Centre de Logopédie est une école spécialisée dépendant du Ministère de l'Education Nationale. Le Centre de Logopédie prend en charge les enfants atteints de troubles de l'évolution du langage et de la parole dès l'âge scolaire. Un dépistage systématique dans les classes du 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental du pays est offert par des professeurs d'enseignement logopédique. La guidance parentale, la rééducation dans un des centres régionaux, l'admission temporaire des enfants dans un groupe scolaire du Centre de Logopédie sont des possibilités. Le but principal de la rééducation logopédique est toujours une réinsertion scolaire de l'enfant. Le Centre de Logopédie prend en charge les enfants avec des déficiences auditives dès leur signalisation et jusqu'à la fin de leur scolarisation.

Centre de Logopédie

4, Place Thomas Edison,
L-1483 Strassen
Tél. : 44 55 65-1,
Fax : 25 09 08
www.logopedie.lu

INSTITUT POUR DEFICIENTS VISUELS (IDV)

Cet institut est chargé de la prise en charge d'élèves déficients visuels et aveugles. Elle assure leur prise en charge à tous les niveaux de l'enseignement (précoce, préscolaire, primaire, secondaire et universitaire). Elle assure une assistance en classe et met à disposition des personnes concernées du matériel spécialisé (vidéoloupes, équipements informatiques pour personnes aveugles et malvoyantes, cahiers spéciaux, moyens auxiliaires spécialisés pour l'enseignant).

L'IDV n'a pas de classes propres. Les enfants sont pris en charge dans leurs classes et structures habituelles.

Institut pour Déficients Visuels

17A, route de Longwy,
L- 8080 Bertrange
Tél. : 45 43 06-1,
Fax : 45 43 06-700

Sipo a.s.b.l. (suivi pédagogique et thérapeutique du jeune enfant et de sa famille)

Le sipo, une association sans but lucratif, offre aujourd'hui différents services pour enfants, familles et professionnels ; entre autres les services d'intervention et d'aide précoce pour enfants entre 0 et 6 ans et leurs familles Adressez-vous au sipo :

- Si votre enfant a entre 0 et 6 ans et que son développement vous fait des soucis ;
- Si vous observez un retard de développement chez votre enfant ;
- Si votre enfant présente un handicap ;
- Si le comportement de votre enfant vous pose des problèmes ;
- Si vous avez des questions quant au développement et à l'éducation de votre enfant.

Cette offre de services est agréée par le Ministère de la Famille. Grâce à une convention de financement avec ce Ministère, ces services sont offerts gratuitement.

sipo Mamer

7, rue du Millénaire,
L-8254 Mamer
Tel. : 44 71 71,
Fax : 44 71 81,
www.sipo.lu

SCAP

Service de Consultation et d'Aide pour Troubles de l'Attention, de la Perception et du Développement Psychomoteur

Services offerts :

- consultations pédagogiques et psychologiques ;
- anamnèse, diagnostic, bilan ;
- thérapie individuelle (intégration sensorielle, psychomotrice) ;
- groupes psychomoteurs pour parents et enfants ;
- thérapie d'apprentissage ;
- orientation médicale thérapeutique et scolaire ;
- psychothérapie cognitive-comportementale ;
- travail avec les parents concernés ;
- consultations pour professionnel.

SCAP

Bâtiment institut pour IMC,
1, Place Thomas Edison,
L-1483 Strassen
Tél. : 26 44 48-24,
Fax : 26 44 48-48,
www.scap.lu

L'équipe multiprofessionnelle de l'Education différenciée fonctionne et relève du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

L'équipe multiprofessionnelle s'adresse aux élèves rencontrant des difficultés qui pourraient mettre en péril leur scolarisation au sein de l'Ecole fondamentale. Elle assure en collaboration avec l'Ecole fondamentale la mise en place des propositions de la Commission d'Inclusion scolaire.

Personne de contact :

Sabine Angelsen (coordinatrice)
17a, route de Longwy
L - 8080 Bertrange
Tél. : 26 44 44-1
Fax : 26 44 44-50
Email : sabine.angelsen@ediff.lu

Hilfsdienste

CENTRE DE LOGOPEDIE

Der „Centre de Logopédie“ ist eine Sonderschule, die dem Luxemburger Unterrichtsministerium untersteht. Sie ist zuständig für Kinder ab 6 Jahren, die unter Sprachentwicklungsstörungen leiden. Eine systematische Früherkennung der betreffenden Probleme wird in allen Zyklus-1-Klassen des Fundamentalunterrichts von ausgebildeten logopädischen Lehrern ermöglicht. Die Orientierung der Eltern, die Erziehung der Kinder auf logopädischer Basis in einem der „Centres régionaux“, die zeitlich fixierte Eingliederung der Kinder in eine Lerngruppe des „Centre de Logopédie“ werden als Hilfsmaßnahmen angeboten. Das Ziel der logopädischen Erziehung ist die definitive Reintegration des Kindes in den klassischen Schulunterricht. Neben den sprachgestörten Kindern nimmt sich der „Centre de Logopédie“ aller Kinder mit auditiven Problemen an, und zwar ab dem Auftreten der Symptome bis zum Abschluss der Pflichtschulzeit.

Centre de Logopédie

4, Place Thomas Edison,
L-1483 Strassen
Tel.: 44 55 65-1,
Fax: 25 09 08
www.logopedie.lu

INSTITUT POUR DEFICIENTS VISUELS (IDV)

Dieses Institut betreut sehbehinderte und blinde Kinder. Auf allen Unterrichtsstufen (Früherziehung, Vorschule, Primärschule, Sekundarschule, Universität) bietet es Unterstützung in der Schulklasse an und stellt den betroffenen Personen spezialisiertes Material zur Verfügung (Videolupen, Informatikmaterial für Blinde und Sehbehinderte, Spezialhefte, spezialisiertes Hilfsmaterial für die Lehrer).

Das IDV hat keine eigenen Klassen. Die Kinder werden in ihren eigenen Klassen und Strukturen betreut.

Institut pour Déficients Visuels

17A, route de Longwy,
L- 8080 Bertrange
Tel.: 45 43 06-1,
Fax: 45 43 06-700

sipo: pädagogische und therapeutische Betreuung des Kindes und seiner Familie

„sipo“, eine Vereinigung ohne Gewinnzweck, bietet zahlreiche Dienstleistungen für Kinder, Familien und Berufstätige an, unter anderen die Hilfen für Kinder bis 6 Jahre und ihre Familien. Sie können sich an „sipo“ wenden, wenn:

- Ihr Kind nicht älter als 6 Jahre ist und Sie sich um seine Entwicklung sorgen;
- Sie einen Rückstand in der Entwicklung Ihres Kindes feststellen;
- Ihr Kind unter einer Behinderung leidet;
- Ihnen das Verhalten Ihres Kindes Sorgen bereitet;
- Sie Fragen bezüglich der Entwicklung und der Erziehung Ihres Kindes haben.

Dieses Hilfsangebot ist vom Familienministerium genehmigt und – dank einer Vereinbarung mit diesem Ministerium – kostenlos.

sipo Mamer

7, rue du Millénaire,
L-8254 Mamer
Tel.: 44 71 71,
Fax: 44 71 81, www.sipo.lu

SCAP

Beratungsstelle für Aufmerksamkeits-, Wahrnehmungs- und

psychomotorische Entwicklungsdefizite
Angebotene Dienste:

- Beratungen pädagogischer und psychologischer Art;
- Anamnese, Diagnose, Befund, Lerntherapie;
- individuelle Therapie (Regulierung sensorischer und psychomotorischer Defizite);
- Psychomotorik-Gruppen für Eltern und Kinder;
- medizinische, therapeutische und schulische Orientierung;
- kognitiv-verhaltensspezifische Psychotherapie;
- Zusammenarbeit mit den betroffenen Eltern;
- Beratungen für Berufstätige.

SCAP

Bâtiment institut pour IMC,
1, Place Thomas Edison,
L-1483 Strassen
Tel.: 26 44 48-24, Fax: 26 44 48-48
www.scap.lu

Das multiprofessionelle Team der Education différenciée fällt in die Zuständigkeit des Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Das Angebot des multiprofessionellen Teams richtet sich an Schüler, welche auf Schwierigkeiten treffen, die ihre Schullaufbahn in der Grundschule beeinträchtigen oder gefährden könnten. Bei der Umsetzung von Unterstützungsmaßnahmen, die von der Commission d'Inclusion scolaire für Schüler mit spezifischen Förderbedarf beschlossen werden, arbeitet das multiprofessionelle Team eng mit den pädagogischen Teams der Grundschule zusammen.

Kontaktperson :

Sabine Angelsen (coordinatrice)
17a, route de Longwy
L – 8080 Bertrange
Tél.: 26 44 44-1
Fax: 26 44 44-50
Email: sabine.angelsen@ediff.lu

Vacances et jours fériés

L'ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

L'année scolaire commence le mardi 15 septembre 2015 et finit le mardi 15 juillet 2016.

Le congé de la **Toussaint** commence le samedi 31 octobre 2015 et finit le dimanche 8 novembre 2015.

Les vacances de **Noël** commencent le samedi 19 décembre 2015 et finissent le dimanche 3 janvier 2016.

Le congé de **Carnaval** commence le samedi 6 février 2016 et finit le dimanche 14 février 2016.

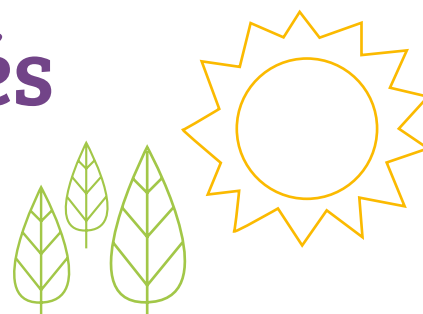
Les vacances de **Pâques** commencent le samedi 26 mars 2016 et finissent le dimanche 10 avril 2016.

Jour férié légal :
le vendredi 1^{er} mai 2016.

Jour de congé pour **l'Ascension :**
le jeudi 6 mai 2016.

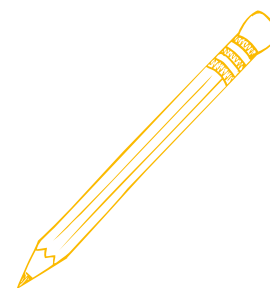
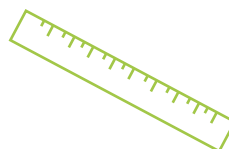
Le congé de la **Pentecôte** commence le samedi 14 mai 2016 et finit le dimanche 22 mai 2016.

Jour de congé pour la **célébration publique de l'anniversaire de SAR le Grand-Duc :**
le mardi 23 juin 2016.



Pour l'année scolaire
2016/2017, consultez
le site :

www.men.lu



Le « Schoulbuet » paraît
sous la responsabilité du
Collège des Bourgmestre
et Échevins :



Roger Negri (échevin), Gilles Roth (bourgmestre), Luc Feller (échevin)
(d.g.à d.)

Informations et contacts

Nützliches und Kontakte



MAMER
CAPELLEN

CAMPUS SCOLAIRE KINNEKSOND - MAMER

Cycles 1 + 2 + 3 + 4

president@mamerschoulen.lu

Fax : 26395-600

Concierge Kinneksbond
M. Pascal Muller

concierge-mamer@mamerschoulen.lu

Tél. : 691 31 35 45

MAISON RELAIS MAMER

Standard

mr.mamer@arcus.lu

Tél. : 26395-200

CAMPUS SCOLAIRE - CAPELLEN

Cycles 1 + 2 + 3 + 4

president@mamerschoulen.lu

Tél. : 26395-600

Concierge
M. Gilles Goehler

concierge-cap@mamerschoulen.lu

Tél. : 691 31 35 40

MAISON RELAIS CAPELLEN

Standard

mr.capellen@arcus.lu

Tél. : 26 395-800

PARTENAIRES

REPAMA (Représentants Parents
d'élèves Mamerschoulen)

parents@mamerschoulen.lu

A.P.E.M.
Association des Parents d'Élèves de Mamer

A.P.E.C.H.
Association des Parents d'Élèves de Capellen et Holzem

LASEP

lasep@mamerschoulen.lu

Informations et contacts

Nützliches und Kontakte

Comité d'école / Schulkomitee

BADEN Maryse, T. 691 31 35 28
BOVÉ Georges
DE LA HAMETTE Christiane, T. 691 32 35 12
FEYEREISEN Bob
GLESENER Gilles
SCHMIT Stéphanie
TAPELLA Pascale
THOMMES Marc, président, T. 691 32 35 11
WAGNER Lynn
WELTER Véronique



Commission scolaire

Président / Präsident

Marcel SCHMIT

Secrétaire / Sekretär

Romain ROSENFELD

Membres / Mitglieder

Maryse BADEN
Lydia BINTENER
Georges BOVÉ
Nancy BROSIUS
Christiane DE LA HAMETTE
Madeleine FABER
Simone FRANK
Gilles GLESENER
Jessica KLOPP
Alex KOCKHANS
Astrid KONTZ-KRAUSE
Arlette LOMMEL
Sabine LUXEN
Tanja PICCO-ALBONETTI
Christiane THIMMESCH-HOFFMANN
Marc THOMMES
Fabienne WEILER-WEIS
Jemp WEYDERT
Marc WEYER

Inspecteur de l'enseignement fondamental Inspektor der Grundschule

17a, route de Longwy,
L-8080 BERTRANGE
Tél. : 26 44 62 50, Fax : 26 44 62 21
e-mail :
secretariat.centre-bertrange@
inspectorat-men.lu

Inspectrice de l'enseignement religieux Inspektorin des Religionsunterrichts:

Mme Claudine HESS
47, rue de Bascharage,
L-4995 Schouweiler
Tél. 38 07 79
e-mail : claudine.hess@education.lu

Présidence du Comité d'école Präsidenschaft des Schulkomitees

Tél. 26 395-600
Fax : 26 39 56 66
e-mail : president@mamerschoulen.lu

Service scolaire à la commune

Schuldienst der Gemeinde

M. Christian MOHR
Tél. : 31 00 31- 47, Fax : 31 00 31-72
e-mail : christian.mohr@mamer.lu

Mamerschoulen.lu



MAMERSCHOULEN

MAMER CAPELLEN HÖLZEM



Consultez le site via le Qr Code,
il vous suffit de le flasher.





GEMENG
Mamer



Commune de Mamer

1, Place de l'Indépendance | L-8252 Mamer
B.P. 50 | L-8201 Mamer

T. 31 00 31-1
F. 31 00 31-72

www.mamer.lu

Campus scolaire "Kinneksbond"

42, route d'Arlon | L-8210 Mamer

Campus scolaire Capellen

45, route d'Arlon | L-8310 Capellen

T. 263 95-600
F. 263 95-666

www.mamerschoulen.lu